

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Monuments du Père Viel et de son disciple Ahuntsic

SAULT-AU-RÉCOLLET

Le P. Viel, Récollet, retournant à la mission de Québec, fut noyé par des sauvages infidèles à l'endroit appelé aujourd'hui le Sault-au-Récollet, près de Montréal, le 25 juin 1625.

J.-P. TARDIVEL

Le 24 avril 1905, s'éteignait à Québec un journaliste catholique remarquable, un écrivain de premier ordre, un homme de caractère, un vrai patriote. Son nom est encore vénéré et sa mémoire honorée chez tous ceux qui l'ont connu. En effet, feu Jules-Paul Tardivel a rempli une carrière des plus utiles et des plus honorables. Il se fit par vocation le champion de l'idée catholique et le défenseur de sa nationalité. Tout ce qui touchait à l'Église ou à la race canadienne-française lui était cher. Pendant trente-trois ans, Tardivel, armé d'une plume redoutable, servi par une solide et vaste érudition, guidé par le sens catholique renforcé d'une logique impitoyable, a bataillé contre l'erreur et fustigé tous les renégats de nos traditions nationales et religieuses.

C'est dans *La Vérité* surtout, qu'il publia pendant vingt-quatre ans, qu'il se dépensa sans compter au service de l'Église catholique et du Canada français. Durant ce quart de siècle près, M. Tardivel a traité tous les sujets se rapportant à la défense de la religion ou de la patrie canadienne-française.

Il a aussi publié plusieurs ouvrages d'une haute valeur: trois volumes de *Mélanges*, des *Notes de Voyage*, *La Situation religieuse aux Etats-Unis*, *La langue française au Canada*, *Pie IX*, *Pour la Patrie*.

Mais il s'intéressa particulièrement aux questions d'éducation. M. Tardivel combattit vivement la thèse de l'Etat enseignant, de l'Etat maître d'école. Il revendiqua bien haut pour la Famille et la Paroisse catholique le droit d'organiser et de contrôler l'éducation des enfants. Il a soutenu avec une logique inattaquable que l'Éducation était une fonction domestique par la Famille, et religieuse par l'Église, mais non une fonction politique par l'État.

Il y a eu dix ans le 24 avril dernier, que ce fier chrétien, cet écrivain distingué quittait cette vie à l'âge peu avancé de 54 ans. Sa mort causa de vifs regrets et ses funérailles furent des plus imposantes. La presse canadienne, sans distinction de partis, rendit hommage à ses convictions profondément catholiques, à son patriotisme désintéressé et à son grand talent d'écrivain.

Comme les années passent vite! Dix ans déjà se sont écoulés depuis le jour où nous avons accompagné jusqu'au cimetière Belmont, la dépouille mortelle de cet homme de caractère, de cet ami sincère et délicat, de ce père tendre et dévoué que fut Jules-Paul Tardivel! Dix années! Il me semble que c'est hier que nous le lisions fidèlement et avec un intérêt toujours croissant, que nous cautions avec lui des grandes questions qui intéressaient l'Église, le Pape, la province de Québec, sa chère patrie d'adoption.

Les années ont fui mais son souvenir reste bien vivant dans le cœur et la mémoire de ses parents et de ses amis. Avec émotion, nous évoquons aujourd'hui la mémoire de ce grand chrétien, de cet illustre canadien, et nous demandons à tous nos lecteurs de penser encore parfois dans leurs prières, à celui qui combattit longtemps les bons combats, recevant bien souvent pour récompense indifférence ou ingratitude.

C.-J. MAGNAN.

PEDAGOGIE

UNE OEUVRE NATIONALE

"CANADA AND ITS PROVINCES"

Une société de publicistes, (1) dirigée par deux écrivains de valeur, MM. Adam Shortt et Arthur-G. Doughty, vient de publier à Toronto, en anglais, une histoire de chacune des provinces du Canada: Origines, institutions, administration, éducation, commerce, industries, etc., etc. L'ouvrage entier comprend vingt-trois volumes, le vingt-troisième contenant un Index général.

Cent écrivains canadiens, choisis avec soin, ont collaboré à ce vaste et important travail. Parmi ceux de la province de Québec, notons, l'honorable T. Chapais, M. A. Descelles, Monseigneur A.-E. Gosselin, M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Sainte-Foy, M. l'abbé A. Desrosiers, M. G.-W. Parmelee, M. l'abbé C. Roy, M. J.-C. Chapais. Les RR. PP. Drummond, S.J., et A.-G. Morice, sont aussi au nombre des collaborateurs.

Voici la division de l'ouvrage:

- I.—NEW FRANCE, 1534-1760—2 volumes.
- II.—BRITISH DOMINION, 1760-1840—2 volumes.
- III.—UNITED CANADA, 1840-1867—1 volume.
- IV.—THE DOMINION: *Political evolution*—3 volumes.
- V.—THE DOMINION: *Industrial expansion*—2 volumes.
- VI.—THE DOMINION: *Missions, Arts and Letters*—2 volumes.
- VII.—THE ATLANTIC PROVINCES (Nouvelle-Écosse, Isle-du-Prince-Edouard, Nouveau-Brunswick)—2 volumes.
- VIII.—THE PROVINCE OF QUEBEC—2 volumes.
- IX.—THE PROVINCE OF ONTARIO—2 volumes.
- X.—THE PRAIRIE PROVINCES (Manitoba, Alberta, Saskatchewan)—2 volumes.
- XI.—THE PACIFIC PROVINCES (Colombie Anglaise, Yukon, Territoire du Nord-Ouest)—2 volumes.

Ce remarquable ouvrage est composé de 153 articles, dus à la plume d'écrivains distingués. Chacun des auteurs a traité avec la plus entière liberté le sujet qu'on lui avait assigné. Dans son ensemble, "Canada and its Provinces" constitue l'effort le plus sérieux qui ait jamais été fait jusqu'ici pour créer par tout le pays un sentiment canadien, s'inspirant aux sources du passé, remontant jusqu'aux origines mêmes de notre patrie: 1534.

(1) *The Publishers Association of Canada, Limited, 15, Wilton Avenue, Toronto.*

"Canada and its Provinces" est illustré de nombreuses gravures hors texte, plans, cartes, fac-similé, etc. C'est une véritable encyclopédie canadienne que les éducateurs canadiens aimeront à consulter.

C.-J. MAGNAN.

La discrétion

Le meilleur moyen de n'être point indiscret, de ne point jaser hors de propos, c'est de ne parler des autres qu'avec une extrême réserve. Pour être tout à fait sage, il ne faudrait s'occuper d'eux et de leurs affaires qu'en vue de leur être utile. Et là encore il est besoin que notre prudence soit tenue en haleine, que le tact et le bon goût président à notre intervention. Être discret, c'est avoir la mesure; c'est ne parler qu'à son tour, et ne rien dire de trop, c'est ne faire ni gestes, ni grimaces inutiles, c'est ne point s'ingérer dans les affaires d'autrui, c'est n'avoir aucune familiarité déplacée.

G. ROZAN.

La mission de l'instituteur

L'instituteur a pour mission de donner à ses élèves l'éducation physique, intellectuelle et morale—d'en faire des enfants robustes, instruits et bien élevés, de fidèles chrétiens et de bons citoyens, car il est le délégué de la Famille, de l'Église et de l'État.

L'élève se confie au maître, corps et âme. Il lui demande la santé et les forces corporelles, les lumières de la raison, la vertu, ornement du cœur, afin qu'il puisse jouir ici-bas d'une certaine félicité en attendant le bonheur éternel.

La famille demande à l'instituteur de lui former des enfants robustes, sages et vertueux, qui feront plus tard sa prospérité et sa joie.

L'Église remet à l'éducateur ce qu'elle a de plus cher, les âmes de ses enfants qu'elle a rendues, par le baptême, héritiers du ciel. En lui conférant le droit d'enseigner les éléments de la religion, elle lui impose charge d'âmes et le devoir de veiller sur l'enfance.

L'État lui confie ses futurs citoyens pour qu'il en fasse de bons patriotes.

HAUSTRATE.

Causerie pédagogique

“Gardons-nous donc bien de supprimer la peine dans l'étude: nous en supprimerions la plus grande utilité. Parmi tant de méthodes admirables pour abrégier l'étude des sciences, nous aurions grand besoin que quelqu'un nous en donnât une pour les apprendre avec effort. Ces inventions sont toutes fondées sur ce principe absurde de “faire apprendre les choses sans y penser”.(1)

L'intelligence comme le corps se développe par l'exercice. Il est certain que le meilleur exercice et le plus profitable pour l'esprit de l'enfant résulte de l'effort personnel de celui-ci. Le maître a donc tort de faire le travail de l'élève. En lui enlevant les difficultés, il lui enlève aussi l'avantage de progresser mentalement.

Physiquement, un enfant n'acquerrait pas de forces s'il était toujours tenu dans les bras de sa mère, également l'élève ne pourra développer ses facultés mentales s'il reçoit continuellement l'aide immédiate du maître; c'est ce qu'il fait lui-même qui fortifie son intelligence et le prépare pour un travail subséquent.

Cependant le bon maître ne permettra pas que l'élève soit abandonné à lui-même, aux prises avec des difficultés insurmontables; il ne lui donnera pas directement son aide, mais, lui suggérera les moyens de vaincre les obstacles dont seul il ne serait jamais venu à bout sans une perte de temps considérable. C'est au maître à rechercher et à découvrir quand l'élève requiert son assistance.

On saisit que le rôle du maître n'est pas de faire apprendre sans discernement, de réciter lui-même; mais, son rôle, c'est de faire réfléchir, penser, raisonner et retenir.

P. GUIMONT,

Instituteur.

Saint-Gabriel-de-Brandon, avril 1915.

Hygiène

Nous recommandons aux institutrices de bien observer cet article des Règlements du Comité Catholique qui leur enjoint d'accorder un quart-d'heure de récréation à leurs élèves dans l'avant-midi et dans l'après-midi.

Quand il fera beau temps, on fera sortir les enfants et on ouvrira les portes et les fenêtres. On surveillera bien les élèves pour les empêcher de se livrer à des jeux trop vifs afin qu'ils ne se fatiguent et ne s'essouffent pas durant ces quelques minutes.

(1) Rousseau.

Nous prions aussi les institutrices de bien étudier la "*puissance*" du travail de chaque enfant, afin de ne pas le charger d'une tâche trop forte et trop pénible.

La coutume chère en certains lieux de donner des *leçons* et des *devoirs* trop longs n'a jamais produit que de pauvres résultats. A ce sujet, il est infiniment préférable de faire un travail moins considérable mais d'exiger qu'il soit parfaitement fait: l'intelligence et la santé de l'enfant s'en porteront mieux.

J.-G. PARADIS, M.D.

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

POUR L'ANNÉE 1913-1914

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ECOLES DE LA PROVINCE (Suite)

ÉCOLES MODELES PROTESTANTES	1911-12	1912-13	Augm. tation.	Dim. tion.
Nombre des écoles modèles sous contrôle des commissions scolaires	50	43	7
Élèves protestants des écoles modèles protestantes	3,822	3,285	537
Élèves catholiques des écoles modèles protestantes	155	166	11
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	3,977	3,451	526
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	2,699	2,459	240
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	67.86	71.22	3.36
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	10	8	2
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	3
Nombre d'institutrices laïques brevetés	116	102	14
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	10	11	1
ACADÉMIES PROTESTANTES				
Nombre d'académies sous contrôle des commissions scolaires	33	33
Nombre d'académies indépendantes	1	2	1
Total des académies protestantes	34	35	1
Élèves protestants des académies protestantes	9,183	8,062	121
Élèves catholiques des académies protestantes	195	220	25
Total des élèves dans les académies protestantes	9,378	8,282	96
Présence moyenne des élèves dans les académies	7,630	6,496	1,134
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	81.36	78.44	2.92
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	68	75	7

Nombre d'instituteurs non brevetés.....	4	8	4
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	229	219	10
Nombre d'institutrices laïques non brevetées.....	11	7	4
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes.....	13,355	11,733	1,622
Grand total de la présence moyenne des élèves.....	10,329	8,955	1,374
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies.....	451	430	21
Nombre d'instituteurs religieux.....
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies:
Dans les villes.....	\$1206 00	1,330 00	124 00
Dans les campagnes.....	\$1013 00	1,135 00	122 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies:
Dans les villes.....	\$738 00	\$617 00	\$121 00
Dans les campagnes.....	\$381 00	\$433 00	\$52.00

COLLÈGES CLASSIQUES CATHOLIQUES

Nombre de collèges classiques.....	20	20
Élèves dans le cours commercial.....	3,108	3,001	107
Élèves dans le cours classique.....	4,710	5,188	478
Total des élèves.....	7,818	8,189	371
Présence moyenne des élèves.....	7,290	7,677	387
Pourcentage de la présence moyenne.....	93.24	93.75	51
Nombre de professeurs laïques.....	29	35	6
Nombre de professeurs religieux.....	633	652	19
Total des professeurs.....	662	687	25

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE—1912-1913

	Nombre d'écoles	Instituteurs.	Institutrices.	ÉLÈVES				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Pourcentage de la présence moyenne.
Écoles élémentaires	5,027	176	5,867	95,173	101,970	197,143	148,349	75.25
Écoles modèles	655	904	2,232	54,384	51,818	106,202	87,318	82.21
Académies	238	744	1,896	23,955	35,634	59,589	51,736	86.82
Écoles normales	12	39	80	175	743	918		
Collèges classiques cath.	20	687	8,189	8,189	7,677	93.75
Université	1	302	20	1,584	496	2,080		
Écoles des sourds-muets et des aveugles	3	35	77	142	341	483		
Écoles des arts et métiers	12	48	2,607	2,607	1,447	
Écoles du soir	61	124	7	4,206	255	4,461		
Totaux	6,029	3,059	10,179	190,415	191,257	381,672	79.77

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES DE LA PROVINCE—1912-1913

	Nombre d'écoles	Instituteurs.	Institutrices	ELEVES				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Pourcentage de la présence moyenne.
Écoles élémentaires	800	37	1,315	33,879	3,238	37,117	28,089	75.68
Écoles modèles	43	8	113	1,725	1,726	3,451	2,459	82.21
Académies	35	83	226	4,123	4,159	8,282	6,496	78.44
Écoles normales	1	11	6	170	170		
Universités	2	261	1,398	168	1,566		
Écoles des sourds-muets et des aveugles	1	6	36	33	69		
Écoles du soir	13	37	1,786	1,786		
Totaux	895	443	1,660	42,947	9,494	52,441	77.49

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES ET
PROTESTANTES DE LA PROVINCE—1912-1913

	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices.	ELEVES				
				Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Pourcentage de la Présence moyenne.
Écoles élémentaires	5,827	213	7,182	120,052	105 208	234,260	176,438	75.32
Écoles modèles	698	912	2,345	56,109	53,544	109,653	89,777	81.88
Académies	273	827	2,122	28,078	39,793	67,871	58,232	55.79
Écoles normales	13	50	86	175	913	1,088		
Collèges classiques catho- liques	20	687	8,189	8,189	7,677	93.74
Universités	3	563	20	2,982	664	3,646		
Écoles des sourds-muets et des aveugles	4	41	77	178	374	552		
Écoles des arts et métiers	12	48	2,607	2,607	1,447	56.27
Écoles du soir	74	161	7	5,992	255	6,247		
Totaux	6,924	3,502	11,839	233,362	200,751	434,113	345,104	79.50

RÉSUMÉ statistique concernant les instituteurs et les institutrices — 1912-1913.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles. élémentaires et modèles et des académies.	Non brevetés.	Brevetés.	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices.
			Elémentaires.	Modèles.	Académies.	D'une école normale.	D'un bureau d'examineurs.	
Instituteurs des écoles catholiques...	47	260	39	108	113	157	103	307
Instituteurs des écoles protestantes..	11	117	6	32	79	93	24	128
Institutrices des écoles catholiques..	888	4,975	3,304	1,580	91	687	4,288	5,863
Institutrices des écoles protestantes..	434	1,220	508	646	66	769	451	1,654
Totaux.....								7,952
Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales.....								777
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques.....								8,729
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles.....								754
Religieux, Frères.....								1,552
Religieuses.....								4,306
Total des institutrices et des instituteurs religieux.....								6,612
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices.....								15,341

TRAITEMENTS des instituteurs et des institutrices laïques—1912-1913.

Écoles sous contrôle et indépendantes subventionnées	Instituteurs brevetés		Institutrices brevetées	
	Nombre.	Traite-ment moyen.	Nombre.	Traite-ment moyen.
		\$		\$
Écoles des villes, élémentaires catholiques.	25	547 00	193	227 00
Écoles des villes, élémentaires protestantes.	34	1,475 00	455	627 00
École des villes, écoles modèles et académies catholiques	162	821 00	218	278 00
Écoles des villes, écoles modèles et académies protestantes	51	1,330 00	141	617 00
Écoles des campagnes, élémentaires catholiques.	2	273 00	4,206	154 00
Écoles des campagnes, élémentaires protestantes.	3	430 00	410	262 00
Écoles des campagnes, écoles modèles et acad. catholiq. .	71	500 00	358	170 00
Écoles des campagnes, écoles modèles et acad. protest. . .	29	1,135 0	214	433 00
Traitements moyens.	377	888 00	6,195	224 00

(à suivre)

BOUCHER DE LABRÛÈRE

Surintendant.

Chants et récitations à l'école primaire

(CONFÉRENCE DONNÉE DEVANT L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL, LE 29 JANVIER, 1915).—*Suite et fin* (1)

Comme preuve du résultat magnifique qu'on peut atteindre au moyen des chants à l'école, je ne citerai qu'un fait. Il est récent et s'impose à l'attention de tous. Dès le début du conflit actuel, le ministre de la guerre, en France, a chargé Botrel, le sympathique chansonnier que nous avons eu le plaisir d'entendre ici il y a quelques années, de se rendre "dans tous les cantonnements, casernes, ambulances et hôpitaux, pour y dire et chanter aux troupes ses poèmes patriotiques". Depuis cette époque, le chansonnier des armées françaises circule à travers son pays pour y remplir sa noble mission. Le médecin chef d'un endroit où Botrel a chanté devant sept cents écolopés, donne son opinion en ces termes: "Résultat inattendu de la visite de M. Botrel, la plupart des écolopés ont demandé à repartir en avant. N'est-ce pas le meilleur éloge à adresser au chansonnier?"

Voilà ce que fait notre ancienne mère-patrie à cette heure solennelle où son sol est menacé, "dans cet instant du plus grand don de soi". Pussions-nous en accueillir la leçon. Et puisque la source n'est pas tarie où s'est surtout alimenté notre répertoire de vieux chants, allons y chercher encore l'inspiration que réclame l'apostolat de la bonne chanson. Mettons entre les mains de tout élève qui est sur le point de parachever ses études, le cahier qui renferme les chants appris à l'école. Plus tard dans la vie, il aimera, des fois, à faire une petite incursion au pays de ses chansons d'enfance. Toujours il y retrouvera l'attrait des premières impressions. Au cours des

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'avril 1915.

longues jaserias de la veillée, il se prendra parfois à fredonner quelque vieil air canadien, tel celui-ci :

Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout, je suis Canadien.

Et il se rappellera que c'est à la maison d'école qu'il a trouvé pour la première fois une expression à son patriotisme.

LES RÉCITATIONS

Les récitations, comme les chants, peuvent apporter un concours précieux dans la formation de l'esprit et du cœur de l'enfance.

L'homme a deux langages pour manifester ses impressions, ses sentiments et ses pensées : celui du geste et celui de la parole. Le premier s'exprime à l'aide de mouvements, le second à l'aide de sons. Puisque la voix et le geste sont les interprètes de l'intelligence et les véhicules de l'idée, il est d'une souveraine importance d'en utiliser toutes les ressources. Par la lecture proprement dite l'enfant apprend les principaux éléments de la prononciation et de l'articulation. Pour perfectionner cet art excellent de la lecture à haute voix, il faut recourir aux récitations de mémoire. Elles sont alors d'un puissant auxiliaire pour l'étude de la phonation et de la mimique. Car le geste, d'ordinaire, accompagne la parole. Leur rôle bienfaisant se fait donc sentir à la base même de l'enseignement de la langue. A tous les degrés du cours primaire, on peut tirer des avantages appréciables de la récitation de morceaux choisis en prose et en vers. Dans les fables naïves et compréhensibles pour tout le monde, dans les historiettes intéressantes, les tout petits enfants trouvent des formules pour leurs impressions et leurs sentiments et des mots qui augmentent leur vocabulaire.

Il n'y a pas que les vers qui méritent d'être bien dits ; la prose "ce mâle outil et bon aux fortes mains" doit être l'objet d'une attention particulière. Comme elle est la forme ordinaire du langage, les modèles qu'elle offre peuvent être d'un grand secours pour former à la rédaction les élèves plus avancés. Bientôt ces modestes artisans du travail du style éprouveront de vraies jouissances à l'étude de "cet art sublime qui bâtit des palais impérissables à la pensée humaine". Ils y acquerront cette mesure dans l'imagination, cet accord harmonieux entre le sentiment et la raison, entre le jugement et la mémoire qui sont d'une valeur inestimable pour les travaux de l'esprit.

Pas n'est besoin d'avoir une haute culture littéraire pour goûter un récit en prose ou en vers ; il suffit d'avoir le sentiment du beau quelque peu développé. Il s'agit donc, au moyen des récitations littéraires, d'entrer chez ces jeunes êtres et d'y éveiller les nobles aspirations qui sommeillent, car, comme dit le poète :

Il nous faut quelque chose en cette triste vie
Qui nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité ;
Quelques sons plus touchants dont la douce harmonie,
Echo pur et lointain de la lyre infinie
Transporte notre esprit dans l'idéalité.

Et il arrivera que de jeunes primaires à peine au sortir de l'école, n'ayant de la littérature que les premières notions, aimeront à orner leur mémoire, au hasard de leurs lectures et pour leur seul plaisir, de morceaux de vers et de prose. Plus tard, ils apprendront peut-être que ces pages qu'ils récitent partout, au logis, dans les champs, sur le chemin solitaire loin de la foule et du bruit, sont de purs chefs-d'œuvre, que leur bon goût seul avait discernés. Que d'heures vouées à l'ennui seront ainsi changées en heures de véritable contentement parce que ces jeunes gens, au contact du monde des idées et des sentiments, pourront savourer les excellents plaisirs de l'admiration.

Pour illustrer par un exemple l'analogie frappante qui existe entre les chants et les récitations, au point de vue où je me suis placé, je me permettrai de vous dire quelques strophes du

beau poème le Cor, dans lequel, l'auteur, Alfred de Vigny, a su marier avec tant d'adresse les accents de la voix aux harmonies de la nature et aux accords de la musique.

J'aime le son du Cor, le soir, au fond des bois,
Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux bois,
Ou l'adieu du chasseur que l'écho faible accueille,
Et que le vent du nord porte de feuille en feuille.

Que de fois, seul, dans l'ombre à minuit demeuré,
J'ai souri de l'entendre, et plus souvent pleuré!
Car je croyais ouïr de ces bruits prophétiques
Qui précédaient la mort des Paladins antiques.

O montagne d'azur! ô pays adoré!
Rocs de la Frazona, cirque du Marboré,
Cascades qui tombez des neiges entraînées,
Sources, gaves, ruisseaux, torrents des Pyrénées;

Monts gelés et fleuris, trône des deux saisons,
Dont le front est de glace et le pied de gazons:
C'est là qu'il faut s'asseoir, c'est là qu'il faut entendre
Les airs lointains d'un Cor mélancolique et tendre.

Souvent un voyageur, lorsque l'air est sans bruit,
De cette voix d'airain fait retentir la nuit;
A ses chants cadencés autour de lui se mêle
L'harmonieux grelot du jeune agneau qui bêle.

Une biche attentive, au lieu de se cacher,
Se suspend immobile au sommet du rocher,
Et la cascade unit, dans une chute immense,
Son éternelle plainte aux chants de la romance.

Je reviens à l'idée qui m'a inspiré cette modeste étude. Les hommes qui s'occupent de l'avenir de notre race élèvent la voix, de temps en temps, pour dire que l'esprit national n'a pas poussé d'assez profondes racines chez notre peuple, ils proclament surtout que le patriotisme de nos gens n'est pas assez combatif; qu'on ne sait pas s'affirmer au moment opportun. Et l'est-il, opportun, le moment? Pour avoir un peuple animé d'un patriotisme agissant, il faut que chaque individu qui le compose reçoive une formation patriotique. Il ne faut pas attendre que l'enfant soit devenu homme pour lui inculquer ce noble sentiment; c'est dès la première jeunesse, lorsqu'il fréquente les classes, qu'on doit lui graver profondément dans l'esprit et dans le cœur l'amour de son pays et de sa nationalité.

Après l'étude de la langue maternelle et de l'histoire nationale, rien n'est plus propre à développer l'amour du sol natal que les chants et les récitations patriotiques. Pour cela, on doit donner une plus large place aux sujets canadiens dans les séances scolaires, et choisir de préférence ceux qui sont écrits par des auteurs canadiens. Ces morceaux confiés à la mémoire de l'enfant après avoir été commentés par le maître, ne s'effaceront jamais tout à fait: les paroles pourront s'envoler, mais les idées resteront. Elles chanteront toujours la patrie, ceux qui vécurent ou moururent pour elle, nos foyers, nos familles, notre ciel, notre sol, notre passé, "Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux".

Et nos poètes canadiens, qui ont droit d'être admirés et encouragés, ne pourront plus nous adresser ce reproche tant de fois mérité:

Dans le pays des sourds j'ai promené ma lyre,
J'ai chanté sans échos....

Non, ce ne sera pas en vain que nous aurons créé autour de l'école une atmosphère d'idéal et de patriotisme. Il en sortira de nouvelles générations qui réaliseront les rêves de leurs devanciers. Il s'y formera des jeunes hommes dont le saint enthousiasme ne s'effritera pas au toucher du réel, qui sauront, aux jours d'épreuve, rester debout, dans cette attitude de fierté calme et digne qui sied aux hommes qui n'ont pas fait du pain des autres, mais qui luttent seulement pour "tenir le front qu'on occupe" en attendant de pouvoir reprendre le terrain perdu.

Et le vieux Québec restera toujours, en ce pays, l'asile inviolable de la justice et du droit, et le refuge assuré de la pensée française.

OMER CARRIÈRE.

De l'enseignement de l'histoire du Canada

RÉSUMÉ D'UNE CONFÉRENCE DONNÉE PAR M. L'INSPECTEUR J.-A. PAQUIN—(Suite et fin.)

Deuxième degré

Avec les élèves de 3e et 4e années, la tâche du professeur sera aidée par l'entrée du livre en lice, cependant l'enseignement devra rester encore dialogique, intuitif. Car étudier l'histoire dans un manuel ne consiste pas, de la part du maître, à dire aux enfants: vous aurez de telle page à telle autre ou de tel numéro à tel numéro, ni pour les enfants à apprendre un texte par cœur. Non, mesdemoiselles.

Cette méthode, très facile pour le maître, serait stérile et dégoûterait vite les enfants. Et sans exagération, c'est la méthode, je devrais, dire encore uniquement employée, dans les différentes écoles de ce district, aussi les résultats sont-ils plutôt négatifs.

Donc, le maître est tenu, même quand les enfants ont un manuel d'histoire en mains, de commenter le fait, le chapitre, en question, y ajoutant des aperçus nouveaux, de petits détails piquants, des anecdotes qui jetteront une clarté plus vive et mettront de la variété dans la leçon.

Et ce n'est qu'après s'être assuré par des questions habilement posées que la prochaine leçon est parfaitement comprise de toute la classe, que les élèves seront appelés à l'étude du texte soit à l'école, soit à la maison. En questionnant, gardez-vous de la tentation de ne questionner que les élèves les plus intelligents de la classe.

Et lorsqu'au tableau d'emploi du temps reviendra dans la semaine la leçon d'histoire, en faisant la révision de la dernière leçon, les nouvelles interrogations devront être posées de manière à empêcher toute tentative de la part des élèves à donner du par cœur, du mot à mot, si ce n'est que pour les sommaires, les phrases historiques: par exemple, la réponse de Frontenac à l'envoyé de Phipps. Mais il ne faudra pas tomber dans l'excès contraire et dispenser totalement les enfants de l'étude du livre et se contenter de la leçon orale. Non. Et ce, quoi qu'en dise certain professeur, la leçon orale est absolument nécessaire à toutes les années du cours primaire, mais en 3e et 4e années, il faut que l'enfant retrouve dans un livre le plus clairement écrit que possible, la leçon précédemment expliquée par le maître et ce afin d'obvier à sa mobilité d'esprit et pour lui fournir les mots pour exprimer librement sa pensée dans le compte rendu résumé de la leçon.

Tout à l'heure, j'ai dit un mot de la chronologie; avec les élèves de 1ère et de 2e années, il faut en restreindre l'usage. Il n'en est pas ainsi avec les élèves de 3e et 4e années. "Les tableaux chronologiques frappent l'imagination et sont d'un puissant secours pour la mémoire". On devrait aussi toujours indiquer sur la carte les lieux géographiques rappelés en histoire.

Bref, la méthode intuitive et dialogique s'impose au cours élémentaire, dans l'enseignement de toutes les matières inscrites au programme.

Troisième degré

Au cours modèle et à plus forte raison au cours académique, le maître, tout en donnant à l'enseignement intuitif encore une large part; tout en repassant par les mêmes chemins pour

faire la trace plus profonde et pour établir dans les esprits, un certain ordre, un enchaînement dans les divers détails, pourra user plus librement de la méthode déductive. Il devra faire apprécier par les élèves, tout en les guidant, l'action ou le personnage, au point de vue moral, social et religieux.

On devra aussi les amener à établir des comparaisons entre le présent et le passé, entre des faits ou des personnages ayant des traits frappants de ressemblance ou de dissemblance.

Par ces comparaisons, si le professeur sait toujours indiquer avec âme le côté moral, les enfants s'habitueront aux notions du juste et de l'injuste, à l'amour des vertus chrétiennes et à la répulsion pour les vices.

"Le maître zélé trouvera mille et une occasions de leur montrer dans divers tableaux, la beauté, la grandeur et les succès définitifs de la vertu aux prises avec les différentes passions qui tourmentent l'humanité. La laideur, la bassesse des actions vicieuses et les revers qui ont été et seront toujours tôt ou tard les effets d'une mauvaise conduite."

Que les élèves de ces cours soient souvent appelés à donner des résumés sous forme de rédaction historique, de ces déductions générales qu'ils ont faites en classe sur telle ou telle période ou personnage, voir par exemple la révolte de 37, ou encore l'Union des Canadas, etc., étant guidés, encouragés par le maître.

Pour rompre la monotonie, pour rendre l'enseignement encore plus vivant, que de beaux morceaux, tant en prose qu'en vers, nous pourrions faire lire, voire plutôt apprendre par cœur, se rappelant qu'on est de beaucoup plus touché, parce qu'on les comprend mieux, des morceaux qu'on peut réciter.

Les chants patriotiques trouveront encore ici leur place toute marquée. En un mot, les professeurs n'auront que l'embarras du choix, dans la riche moisson des prosateurs, des poètes et des écrivains canadiens.

Par l'emploi de tous ces moyens dictés par les maîtres de la pédagogie, vous constaterez que vos élèves étudieront l'histoire nationale avec des sentiments d'une légitime fierté, et avec une chaleur et vivacité qui leur feront adopter une ligne de conduite en rapport avec leurs devoirs de catholiques convaincus et de patriotes vraiment canadiens-français. Et cette fierté toute canadienne-française se traduira plus tard en acte lorsqu'au cours de la vie ils seront appelés à jouer le rôle soit d'électeurs ou d'élus.

En résumé:

1e.—Avec les enfants de 1ère et 2e années, enseignement oral, anecdotique et concentrique par l'image.

2e.—Avec les élèves de 3e et 4e, quoique ayant leur manuel en mains, la méthode intuitive et dialogique doit encore dominer.

3e.—Au cours supérieur, tout en faisant usage de la méthode déductive, tout en laissant aux enfants plus d'initiative, le professeur aura recours de temps en temps à la méthode analytique, afin de mettre plus de clarté, plus d'union dans la synthèse des principaux événements qui ont illustré notre histoire nationale.

Mais soit au cours élémentaire, soit au cours supérieur, on n'oubliera jamais le but à poursuivre et à atteindre: la formation du cœur et la culture du patriotisme canadien-français et catholique chez les enfants de nos écoles.

J'ai la certitude que vous allez considérer comme un de vos plus impérieux devoirs de cultiver chez nos enfants l'amour du sol natal, l'attachement aux anciennes traditions de nos pères et aux institutions nationales, par l'enseignement de l'histoire du Canada.

Le nouveau président de l'Association d'Éducation d'Ontario

L'honorable P. Landry, président du Sénat, a accepté la présidence de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario. C'est un événement d'une haute importance, et le choix de M. Landry est salué avec joie par tous les amis de la cause si juste de nos compatriotes de la province voisine.

DEVOIR D'ELÈVE

"UNE IMITATION DE JÉSUS-CHRIST"

RACONTE SON HISTOIRE

(Composition de Mademoiselle Léopoldine Gagné, élève finissante de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal) (1)

J'ai cent deux ans d'existence, mon premier feuillet l'atteste: "28 juillet 1813". C'est une "belle âge" comme diraient les vieux. L'imprimerie-nouvelle, rue Buade, Québec, me donna le jour. Voyez mon nom de baptême: "IMITATION DE JÉSUS-CHRIST". Plus bas, Monseigneur Joseph-Octave Plessis y écrivit:

"Convaincu que l'Imitation de Jésus-Christ est au premier rang des livres ascétiques, nous en recommandons la lecture à tous les fidèles de notre diocèse".

"Donné au cours de ma visite pastorale, à Saint-Jean Port-Joli, 28 juillet 1813."

N'était-ce pas assez de ces paroles de l'illustre évêque pour attirer sur moi toutes les bénédictions?

Suivez mon histoire, elle vous intéressera peut-être. Avez-vous peur de mon radotage? Me croyez-vous dans ma seconde enfance? . . . Non.—Alors, je commence.

Je passai plusieurs années dans la librairie où j'avais vu le jour. Là, je fis connaissance avec les tragédies de Corneille, de Racine, les satires de Boileau, les comédies de Molière. Dans les derniers temps de mon séjour au magasin, j'eus pour voisin un recueil en vers dans lequel se trouvait ce fragment de Victor Hugo:

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, ce sont
 "Ceux dont un dessin ferme emplit l'âme et le front,
 "Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
 "Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
 "Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour,
 "Ou quelque saint labeur, ou quelque grand amour."

Dans ces lignes se résumait toute mon ardeur juvénile, j'en avais fait mon idéal, j'allais bientôt le réaliser.

Un bon matin, j'entrai en la possession de Madame Gaudreau, née Marmette, demeurant à Saint-Thomas-de-Montmagny. Je vécus là longtemps. En 1873, Madame Gaudreau fut obligée de laisser sa paroisse natale pour Saint-Pascal, où mademoiselle Joséphine, sa fille, venait d'accepter la direction de l'École modèle des filles du village.

Mon existence s'écoula bien paisible dans l'humble maison d'école. Entourée d'affection, placée avec respect sur la table de travail de mes bonnes amies, consultée plus d'une fois le jour, tantôt par l'une, tantôt par l'autre, je me fis leur conseillère, leur consolatrice.

Ma vie vous semble bien obscure et vous ne voyez pas là la réalisation de mes espérances? C'est que je ne vous ai pas tout dit. Mademoiselle Gaudreau, par la méditation assidue de mes pages, avait acquis la piété solide et éclairée qui fait les âmes fortes. Institutrice dévouée, elle fit bénéficier ses élèves des principes de foi dont son âme était nourrie. Aussi, Mademoiselle Joséphine, comme on l'appelait, eut-elle le bonheur de voir plusieurs des jeunes filles qu'elle avait instruites et formées, répondre généreusement à l'appel de Jésus dans la vie religieuse. C'est alors qu'elle me disait en me baisant: "Chère petite Imitation, le bien que je fais, c'est à toi que je le dois." A ce souvenir, mes feuilles tressaillaient encore de joie.

Le temps fuyait. Déjà j'avais dépassé de beaucoup la soixantaine, je prévoyais la séparation. A cette seule pensée, toute mon âme se brisait. Mes pressentiments se réalisèrent bientôt. Sur un lit d'agonie, dans une étroite glacée, je reçus le dernier baiser de la pauvre fille qui m'avait

(1) Composition recueillie par l'Inspecteur général lors de sa visite d'inspection.

tant aimée. J'aurais voulu mourir, moi aussi.... Mais non!.... D'autres mains me pressaient, des larmes coulaient sur mes feuilles, larmes d'une mère éprouvée. Je me ressaisis! Il me fallait vivre pour consoler cette infortunée. L'amour est plus fort que la mort, je devais rester.

Plus que jamais je partageai l'existence retirée de Madame Gaudreau, plus que jamais je fus sa confidente, son meilleur réconfort.

Trois ans après le départ de Mademoiselle Joséphine pour un monde meilleur, à son tour, ma vénérable amie me quitta. Elle avait eu le soin d'assurer à ma vieilleuse une existence facile. Elle me l'apprit un soir: "Chère petite Imitation," me dit-elle "pour répondre au désir de ma fille mourante, je te donne aux Dames de la Congrégation de l'École Ménagère de Saint-Pascal." Je sursautai! Moi, qui après le décès de ma bienfaitrice, croyais être jetée au feu ou mise au grenier, j'allais devenir la propriété de religieuses.... Quelle heureuse perspective!.... Pour la première fois depuis longtemps, je me pris à sourire.

Ce fut le 20 juin 1906 que je fis mon entrée à l'École Ménagère de Saint-Pascal. Les religieuses n'étaient pas pour moi des inconnues. Tant de fois j'avais entendu mes anciennes maîtresses parler de l'œuvre éminemment patriotique du Curé de la paroisse, Monsieur l'abbé Beaudet et de ses admirables collaboratrices!

On était alors aux premiers jours de la fondation; ma venue fut accueillie avec joie, car on avait besoin d'une Imitation de Jésus-Christ. On me rafistola donc du mieux qu'on pût. Une main soigneuse repassa mes feuilles, les nettoya avec de la mie de pain, recolla ma couverture et comme elle était toute défraîchie et que sa couleur jaune clair ne convenait guère à une petite vieille de 93 ans, on me mit une robe de cachemire noire. Pour me donner sans doute cet air coquet qu'ont les grand'mères sous leur coiffe blanche, on colla sur ma couverture une étiquette où se lisait mon nom. Cette nouvelle toilette et ce modeste diadème ne me donnent pas l'élégance d'une de mes sœurs parisiennes, non! mais je m'en console facilement: je suis une robuste paysanne capable de fournir encore une longue carrière, cela me suffit.

Nul n'est plus heureux que moi, et pourtant.... un coin de tiroir au réfectoire de la Communauté est toute ma demeure. Mais je vis dans l'intimité des religieuses! Chaque soir, avant le souper, je me présente aux yeux de toutes; on fait la lecture de quelques-uns de mes versets, puis je rentre dans ma retraite. Silencieuse toujours, j'écoute ce qui se dit. On a confiance en ma discrétion et je ne saurais tromper. Néanmoins si j'allais vous dire ce qu'un soir j'eus de peine dans mon pauvre réduit, ce ne serait pas vous dévoiler un secret?.... Écoutez. Depuis de longs mois, deux des religieuses manquaient à la famille ordinaire. J'avais ouï dire qu'elles étaient en voyage. Enfin un bon soir on m'apprit qu'elles revenaient d'Europe. Le lendemain, j'avais l'oreille au guet, j'écoutais avec une grande attention tous leurs récits. Les deux voyageurs parlaient des pays visités, de Rome et des souvenirs bénits par le Pape. Je frémis.... Si le Souverain Pontife avait fait don d'une Imitation de Jésus-Christ aux religieuses canadiennes? Je passai la nuit dans l'angoisse.... Mes craintes furent vaines. Aucune rivale ne se présenta, je restai au poste d'honneur que j'occupe encore.

Bien que je n'aie guère vieilli depuis neuf ans, autour de moi, tout s'est modifié. L'École s'est agrandie, le nombre des religieuses s'est accru, celui des élèves s'est triplé. Des fonctionnaires distingués: prélats, ministres sont passés à deux pas de ma retraite en faisant la visite de l'établissement. Le titre d'École Normale Classico-Ménagère est venu, il y a deux ans, couronner huit années d'un fécond labeur. Tous ces événements ont jeté leur reflet sur mon visage ridé.

Combien de temps durera mon existence? Je ne le sais.... J'espère encore une longue carrière. Depuis quelques mois, du fond de ma retraite, j'entends beaucoup parler de guerre.... Si les Allemands allaient venir!.... Mais quittons ces folles chimères! Je remets mon sort entre les mains de Dieu. Je le remercie des grands bonheurs qui ont réjoui ma vie séculaire. Jusqu'à mon dernier soupir, je parlerai aux âmes le langage de la foi, de l'espérance, de la charité, afin que toutes au seuil de leur éternité puissent lancer cet appel d'un grand chrétien: "Beau sire Dieu, j'ai cru de toute mon âme; il est temps que je voie!"

Une centenaire de cent deux ans,

LÉOPOLDINE GAGNÉ.

Mademoiselle Joséphine Gaudreau

ANCIENNE INSTITUTRICE À SAINT-PASCAL (1850-1903)

Notice biographique

A l'occasion de la publication dans le présent numéro de *L'Enseignement Primaire*, de la jolie composition de Mademoiselle Léopoldine Gagné, élève de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal, où l'auteur rappelle si délicatement le souvenir de Mlle Gaudreau, il nous semble opportun de faire revivre dans cette revue le souvenir de l'institutrice modèle que fut Mlle Joséphine Gaudreau.

Mademoiselle Joséphine Gaudreau naquit à Saint-Thomas-de-Montmagny en 1850, de dignes et pieux parents. Après de brillantes études au couvent de Montmagny, elle obtint le brevet modèle au bureau des examinateurs catholiques de Québec(1). Embrassant avec un généreux amour le devoir de travailler pour gagner la vie des siens, Mademoiselle Gaudreau choisit la carrière d'institutrice, comme répondant mieux à ses attrait et à ses aptitudes. Après trois ans d'enseignement à Saint-Paul-du-Buton, elle vint à Saint-Pascal, comté de Kamouraska, pour y prendre la direction de l'École modèle des filles du village.(2)



(1) C'était sous le régime des anciens Bureaux, le Bureau central ne fut établi qu'en 1898.

(2) Mlle Gaudreau était la cousine germaine du célèbre romancier canadien J.-D. Marmette; et de M. Ernest Myrand, bibliothécaire de l'Assemblée législative.

Là, pendant 27 ans, Mademoiselle Gaudreau dépensa sans compter les trésors de son intelligence et de son cœur au service des jeunes filles qui furent placées sous sa tutelle. Aussi, son école fut-elle une pépinière d'où sortirent nombre d'institutrices, près d'une soixantaine, plusieurs religieuses, toute une pléiade de braves mères de famille qui font maintenant l'honneur et la joie de leur foyer.

Chez Mademoiselle Gaudreau, la science fut à la hauteur de la piété. En 1900, elle envoya à Paris les cahiers de quelques-unes de ses élèves. Voici ce que *L'Enseignement Primaire*, de septembre 1900, écrivait à ce sujet: "Les cahiers de devoirs des élèves confiés à la direction de Mademoiselle Joséphine Gaudreau, institutrice à Saint-Pascal, portent plusieurs inscriptions qui sont de nature à réjouir le cœur de leurs propriétaires:

"Sur une composition écrite par Mlle Alice Lavoie, on relève ces remarques flatteuses:

"Bravo, petite Canadienne! Voilà qui est gentil et bien exprimé!"

Plus loin:

"La France et les Français, ma mignonne, ont beaucoup de leur cœur au Canada!"

Et encore:

"Vive le Canada! Aime ton pays!"

Sur le cahier d'Anna-Marie Tardif:

"Mes félicitations et compliments à la petite Canadienne!"

"Lu avec plaisir cette page pleine de bons sentiments!"

"Au revoir, à la prochaine Exposition!"

"Une Française envoie un amical bonjour à l'auteur de ces lignes!"

Les fatigues d'un enseignement de 30 années usèrent prématurément les forces de l'admirable institutrice que fut Mademoiselle Gaudreau. A l'âge de 53 ans, le 19 avril 1903, elle fut enlevée à l'amour des siens, à la reconnaissance des familles, à la vénération de ses nombreuses élèves.

DANS NOS ECOLES NORMALES

JOLIETTE

"LA DISCIPLINE À L'ÉCOLE"

Sa nature—Sa nécessité

(Résumé d'un débat pédagogique entre les élèves-institutrices, à la séance du Cercle pédagogique, tenue le 9 mars 1915)

L'homme, a dit Bacon, peut à proportion de ce qu'il sait. Pour nous, qui avons la noble ambition d'enseigner, appliquons-nous à connaître autant que possible les meilleurs moyens de diriger une école afin d'en user toujours sagement, et, par-là, pouvoir répondre à l'attente des parents qui nous confieront leurs enfants, comme aussi donner satisfaction aux commissions scolaires qui accepteront nos services.

Or, la pédagogie regarde la discipline comme indispensable à la bonne tenue d'une école. Nous voulons donc nous occuper de cet important sujet.

On a écrit de nombreux traités sur la discipline scolaire; nous inspirant des meilleurs, nous parlerons, dans cette causerie, de la nature et de la nécessité de la discipline à l'école.

— I —

Au sens large du mot, la discipline est la règle imposée à plusieurs volontés pour les diriger vers un but commun, et qui, par l'orientation qu'elle leur donne, les unit et leur communique une rectitude et une puissance plus grandes. Ainsi la loi divine est la discipline qui dirige les hommes vers leur fin dernière; les lois de l'État constituent la discipline du corps social; les lois de la logique sont la discipline de la pensée; les méthodes pédagogiques sont la discipline de l'enseignement.

A l'école, la discipline est l'ensemble des règles auxquelles sont soumis les enfants qui reçoivent en commun l'éducation. Mais ces règles ne sont pas arbitraires, inventées par la maîtresse qui peut à son gré les modifier; elles forment plutôt un ensemble de prescriptions rationnelles et morales qui permettent de faire, avec plus de profit et de facilité, l'éducation des enfants. "L'idée de discipline renferme donc celle de direction, de secours à la volonté, et accessoirement celle de répression".

"La discipline, dit Compayré, est cette partie de l'éducation qui, d'une part, assure immédiatement le travail des élèves en maintenant le bon ordre dans la classe, en excitant le zèle;— et qui, d'autre part, travaillant pour un but plus éloigné et plus élevé, prévient ou réprime les écarts de conduite et tend à former les volontés droites, des caractères énergiques, capables de se suffire à eux-mêmes. Elle a ce double but d'établir le gouvernement actuel de la classe et d'apprendre aux élèves à se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils auront quitté l'école et auront échappé à la tutelle de leurs maîtres".

Certains pédagogues, aux idées larges, critiquent la forte discipline en vigueur dans nos écoles catholiques. Au nom du progrès, ils réclament un système d'éducation plus libéral; et, sous prétexte de développer l'initiative des enfants, ils demandent qu'on leur laisse la plus grande somme de liberté possible.

Assurément la discipline ne doit pas comprimer l'initiative des élèves, elle doit plutôt la susciter, la développer, la diriger. Mais dans quelle mesure faut-il respecter la liberté des enfants? Autant que possible, à condition que ce respect de la liberté soit pour le bien et non pour le mal. Nous croyons que l'expérience du mal vient toujours assez tôt.

Si par discipline libérale, on entend une direction élastique qui exclut toutes espèces de contrainte à l'égard des élèves, un tel libéralisme est fatal à l'éducation. Agir de la sorte, c'est supposer les enfants meilleurs qu'ils ne le sont; c'est vouloir les préparer à une vie large, facile, presque incompatible avec la pratique de la vertu. "La véritable discipline est virile et libératrice; virile, elle traite l'enfant autant que possible comme un homme, et cherche son point d'appui, non dans la crainte des punitions, mais dans les nobles sentiments du cœur; libératrice, elle fait prendre à l'enfant de bonnes habitudes et l'aide à s'affranchir du joug des passions."

La discipline et la liberté ne sont pas deux choses incompatibles; loin de là, elles se prêtent un mutuel concours, elles s'allient pour donner à l'enfant une formation en rapport avec sa nature d'être raisonnable, mais déchu de sa première grandeur. Plus grande est l'initiative, plus soutenue doit être la discipline, plus sûre la direction, afin d'éviter les écarts de conduite. Il ne s'agit pas de ligoter l'enfant, de le dresser à la façon d'un petit animal; mais de le soumettre à une discipline éclairée qui s'adapte à son âge, à son tempérament, à son développement intellectuel et moral. C'est pourquoi la sage discipline recourt aux réglementations utiles pour former peu à peu la conscience et la volonté de l'enfant, en qui elle voit "un homme en fleur" qui devra bientôt se conduire par lui-même, sans autre guide que sa conscience, sans autre gouvernail que sa propre volonté.

Quand une école est bien disciplinée, on dit que l'ordre y règne, et c'est vrai. Mais cet ordre extérieur n'est que la conséquence d'une bonne discipline, il n'est pas la discipline elle-même. Cet ordre extérieur est nécessaire pour garantir le travail en commun, pour assurer le bon fonctionnement et, par suite, la bonne renommée de l'école; mais il ne faut pas trop se fier à cette tranquillité de surface qui gêne peut-être le corps, mais non l'âme, et sous laquelle se cache parfois l'hypocrisie, s'il ne s'y joint une forte direction des volontés vers le bien. Cet ordre extérieur doit être

regardé non comme une fin à atteindre, mais comme un moyen d'assurer le travail en commun et l'ordre moral.

La discipline scolaire a une triple fonction: indiquer le devoir à accomplir, écarter les occasions de l'enfreindre et corriger ceux qui le transgressent. Elle est donc à la fois directrice, préventive et répressive.

— II —

La discipline ainsi entendue est-elle nécessaire à l'école? Oui, assurément. Elle est nécessaire pour assurer le progrès des études; elle est nécessaire pour la formation morale des élèves.

L'école est une véritable société qui a pour membres les élèves, pour chef, le maître, et dont la fin est de préparer l'avenir des enfants. Or toute société doit être régie par des lois qui lui permettent d'atteindre sa fin propre. L'école doit donc avoir ses lois générales, son règlement particulier dont l'observance constitue la bonne discipline. L'instituteur doit faire observer le règlement; les élèves doivent y obéir; et le résultat, c'est la discipline qui règne dans l'école.

Par le silence qu'elle impose aux élèves, par l'entrain qu'elle suscite dans les classes, la discipline rend les études fortes et sérieuses.

L'enfant est facilement distrait, son attention se lasse vite, son application au travail est peu soutenue. Il a donc besoin de précautions extérieures qui le maintiennent dans une atmosphère calme, sereine, favorable à l'étude. Or, le silence qui refrène le babillage, qui répudie les conversations inutiles, établit cette atmosphère indispensable au travail des élèves. Ce silence, imposé de force aux enfants trop légers pour se taire en temps opportun, et accepté de bon gré par les enfants sérieux, est une source trop féconde d'efforts généreux, de progrès moral et de succès en général.

Mais pour que le silence soit fructueux, il faut non pas tant l'imposer que le faire accepter comme une chose très raisonnable. Autant que possible, cette obligation du silence en classe doit être présentée d'une façon logique: "comme celle que la politesse impose dans les réunions "où l'on écoute un conférencier; comme celle à laquelle s'astreignent dans une administration "les employés qui travaillent ensemble; comme celle enfin que se fait à lui-même un homme "qui veut réfléchir. Quant aux jeunes enfants, on les y engage par de bienveillants appels, au "besoin on les y contraint par des réprimandes, des diminutions de notes et même de légères "punitions".

Envisagé de la sorte, le silence contribue au succès des études, et n'admet "dans le sanctuaire de la science que des paroles dignes et graves ou empreintes d'une douce aménité".

La discipline surveille attentivement tous les travaux scolaires. Aussi une classe bien tenue, est toujours une classe studieuse. La discipline tient la main à la plus ferme observation des lois qui règlent et maintiennent toute l'économie classique, lui imprimant un mouvement uniforme et produisant ce bel ordre qui fait l'ornement, la prospérité d'une maison d'éducation.

En effet, la discipline se confond pratiquement avec l'observation du règlement scolaire. Or, ce règlement apprend aux élèves à être économes de leur temps, à ne pas le gaspiller.

Il répartit les heures de classe entre les différentes matières, assignant à chacune d'elles un temps proportionné à son importance soit absolue, soit relative. Il mesure la durée des exercices scolaires d'après l'âge des élèves et leur puissance d'attention. Il dispose la succession des exercices dans un ordre varié, hygiénique et pédagogique: plaçant au début des classes les leçons qui demandent plus d'efforts d'attention, faisant suivre un exercice facile après un exercice fatigant, un devoir écrit après une leçon orale, un exercice debout après un exercice assis. Si l'institutrice est fidèle à suivre cet horaire, les études marcheront bien. Elle se garantira, elle-même, contre les caprices de l'humeur, ou contre le zèle immodéré à enseigner, au détriment d'une autre, certaine matière qui a ses préférences et pour laquelle elle a plus de goût et d'aptitudes. Cet assujettissement à l'horaire active, stimule les élèves en variant leurs études d'une façon judicieuse, et tout en les soumettant à un travail continu, il prévient le surmenage intellectuel.

On peut donc dire, avec un grand éducateur, que la discipline étant le nerf du règlement assuré par là même, la prospérité des études. Les meilleures lois tombent en désuétude et bientôt dans un oubli complet, si elles ne sont maintenues par une constante application. Comment

le règlement d'une école pourrait-il échapper à ce triste sort si une sage discipline ne veillait soigneusement à sa conservation ?

"C'est elle, dit Monseigneur Dupanloup, qui doit en rappeler partout et toujours la lettre et l'esprit; en toutes les occasions convenables, elle expose son importance, son mérite, sa nécessité: elle décerne de justes éloges à ceux qui y sont fidèles; elle presse avec zèle ceux qui seraient portés à se relâcher; mais elle ne tolère jamais les infractions; elle reprend, elle prie, elle excite, elle menace doucement, elle exige fortement, elle réprime avec fermeté: et avec la règle, l'ordre, le bien, la religion, les bonnes mœurs prospèrent, et toutes les œuvres entreprises sont couronnées de succès".

On l'a dit, l'ordre est le fondement de tout bien, le désordre, la source de tout mal. Suivant donc que l'ordre ou le désordre règne à l'école, le bien ou le mal s'y fait; c'est Dieu ou le démon qui y règne en maître. Aussi, a-t-on raison de dire que "le diable est à l'école", quand il n'y a pas de discipline chez les élèves. L'institutrice doit donc à tout prix maintenir une sage discipline dans son école, si elle veut assurer le succès intellectuel de ses élèves.

— III —

La discipline n'est pas seulement favorable aux études, elle contribue aussi dans une large mesure à la formation morale des élèves.

L'enfant vient chercher à l'école, avec l'instruction dont il a besoin, une formation morale sérieuse: il vient s'armer pour la vie. Pour soutenir avantageusement les luttes de l'existence, l'homme doit être armé non seulement par ce qu'il a dans la tête, mais encore parce qu'il a dans le cœur: l'enfant doit à l'école faire provision de volonté et d'énergie.

La société ne manque pas de beaux esprits, de gens instruits; mais elle a surtout besoin d'hommes de caractère. Ces hommes de caractère, ces hommes de devoir, c'est la "petite école" qui doit commencer à les former, en les soumettant à une forte discipline dès l'âge le plus tendre. Ces enfants d'école seront plus tard des subordonnés, destinés à vivre sous la dépendance de chefs quelconques, ou bien ils auront à commander, à présider aux destinées d'une famille, à conduire une ferme, à diriger des employés, etc. Dans l'un ou l'autre cas, il leur est nécessaire de s'exercer de bonne heure à l'obéissance.

Leur condition de subordonnés leur paraîtra dure, s'ils n'ont pas été habitués à reconnaître au-dessus d'eux une autorité qu'ils doivent respecter et dont ils doivent exécuter les ordres. Auront-ils à commander, leur tâche ne sera pas plus facile. Quoi de plus difficile que de savoir bien commander? Qui n'a pas su obéir, c'est-à-dire qui n'a pas su commander à ses passions, à ses mauvais instincts, à sa volonté propre, ne saura jamais commander aux autres. Comment en effet prétendre guider ses semblables, si on n'a pas su se guider soi-même ?

La discipline scolaire contribue dans une large mesure à la formation du caractère. "L'enfant qui aura été habitué à respecter la règle de l'école, respectera plus facilement celle de l'Etat"; il saura se créer à lui-même une discipline utile, dont l'observation lui épargnera bien des déboires. Et comprenant mieux les avantages d'une vie disciplinée, l'insubordination lui paraîtra détestable, et, loin de souhaiter la suppression de toute autorité légitime, il s'y soumettra librement en toute occasion, pourvu qu'elle ne lui demande rien d'injuste.

La volonté se forme, le caractère se trempe par la docilité aux prescriptions d'un bon règlement. Il faut de bonne heure habituer les enfants à l'obéissance, car leur volonté fragile commence par se déployer sans réflexion, et s'égare vite si on ne la guide. Sous prétexte qu'ils sont incapables de comprendre la portée des actes vertueux qu'on leur demande, va-t-on attendre pour les former au bien, qu'ils aient pris de mauvaises habitudes? A toutes les phases de l'éducation, l'obéissance est indispensable: elle est la forte discipline qui exerce les volontés, leur fait acquérir la rectitude et la fermeté. Ne pas y soumettre un enfant, serait négliger sa formation morale.

La discipline, protectrice de la piété, gardienne des bonnes mœurs, maintient le bon esprit parmi les élèves, et, de la sorte, travaille à leur donner une éducation soignée. Une discipline éclairée, invariable, commande le respect et bannit tout esprit de critique et de censure. On l'apprécie, on s'y soumet avec joie, car toute nature qui n'a pas été dépravée a un goût sain,

aime le beau véritable qui est, dans les choses morales, l'ordre ou la vertu. Entraînés par le courant général, les enfants acquièrent de bonnes habitudes, et ils sont moins rebelles qu'on ne le croit parfois aux exigences de l'autorité. Toutefois, il faut que l'institutrice se mette en garde contre le caprice, l'inégalité, la divergence dans l'application des règles disciplinaires. Autrement, la discipline devenant un corps élastique, que chacun étend ou resserre à sa fantaisie, perd toute sa force, et engendre des injustices toujours préjudiciables au bon fonctionnement de l'école.

Nous terminerons par une comparaison empruntée à Monseigneur Dupanloup: "La discipline est à l'éducation ce que l'écorce est à l'arbre qu'elle entoure: c'est l'écorce qui retient la sève, qui la garde, qui la dirige, qui la force de monter au cœur de l'arbre, de se répandre dans ses fibres et dans ses rameaux, pour les nourrir des sucs les plus purs de la terre".

"De la sève ainsi contenue et dirigée, se forme un tronc solide et ferme, dont les branches portent en leur temps des feuilles, des fleurs et des fruits: enlevez l'écorce à l'une de ces branches, cette branche sera bientôt desséchée: ôtez l'écorce du tronc lui-même, et l'arbre périra."

"L'écorce ne paraît qu'une enveloppe grossière, mais elle conserve à l'arbre et à toutes ses parties leur force et leur vigueur: de même, la discipline paraît quelquefois pour l'éducation une écorce un peu après âpre et rude, mais c'est elle qui conserve, qui élève, qui fortifie tout."

DOCUMENTS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

Québec, 1er avril 1915.

N° 40-15

A MM. LES COMMISSAIRES ET LES SYNDICS D'ÉCOLES

de....., comté de.....

Messieurs,

Le chèque de \$..... ci-inclus représente les parts d'allocations revenant à votre municipalité scolaire sur les fonds spéciaux de \$125,000.00, de \$60,000.00 et de \$40,000.00 votés par la Législature, à la session de 1914 (4 Geo. V.), pour les municipalités scolaires rurales dont toutes les institutrices (y compris les sous-maîtresses) ont reçu un traitement annuel d'au moins \$120.00, \$150.00 ou \$175.00 pendant l'année scolaire 1913-1914.

Ces allocations se répartissent comme suit:

- \$..... Sur le fonds de \$125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$120.00;
- \$..... Sur le fonds de \$60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$150.00;
- \$..... Sur le fonds de \$40,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$175.00.

§.....

PRIMES POUR 1915-1916

La Législature, à sa récente session, a voté quatre montants spéciaux, au lieu de trois, répartis comme suit: \$125,000.00, \$60,000.00, \$30,000.00, et \$10,000.00. Seules les commissions qui

paieront au moins \$200.00 par année à toutes leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes; celles qui paieront au moins \$175.00 auront droit à trois primes; celle qui paieront \$150.00 auront droit à deux primes, et celles qui paieront \$125.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1915-16:

- 1.—Sur le fonds de \$125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$125.00;
- 2.—Sur le fonds de \$60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$150.00;
- 3.—Sur le fonds de \$30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$175.00;
- 4.—Sur le fonds de \$10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins \$200.00.

Les municipalités qui désirent mériter les quatre primes en 1915-16 doivent, dans les actes d'engagement qu'elles feront à partir du 1er mai prochain, porter les traitements de toutes les institutrices, les sous-maîtresses comprises, à \$200.00 au moins, pour la prochaine année scolaire (1915-16).

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous encourager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

IL NE FAUDRA, DANS AUCUN CAS, PROFITER DE CES ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR DIMINUER LE TAUX DE VOS COTISATIONS SCOLAIRES.

Veillez vous occuper, dès maintenant, du choix des institutrices et des instituteurs pour 1915-16, et faites-vous un devoir de conserver les titulaires compétents que possède votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRÈRE,

Surintendant

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PLANTONS DE JEUNES ARBRES ET PRÉSERVONS NOS VASTES FORÊTS

No 818-15

QUÉBEC, 15 AVRIL 1915

AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS

D'ÉCOLES DE LA PROVINCE

MESSIEURS,

L'époque de la plantation des arbres est proche. Une proclamation du Lieutenant-Gouverneur fixe la "Fête des Arbres" cette année, au 29 avril courant pour la région de Montréal, et au 6 mai prochain, pour la région de Québec.

Je compte sur votre esprit public et votre dévouement pour faire observer pratiquement cette "fête" dans chacune des écoles sous votre contrôle.

Que le secrétaire-trésorier informe les instituteurs et les institutrices de la date fixée pour la plantation des arbres dans leur région.

Il est de votre devoir, Messieurs, de faciliter cette tâche patriotique de planter des arbres, en fournissant à chaque école, aux frais de la commission scolaire, quelques jeunes érables, bouleaux, peupliers, ormes ou autres essences convenables au terrain de la localité.

Je vous fais adresser un certain nombre de feuillets que vous voudrez bien distribuer dans toutes vos écoles. Ces feuillets traitent de la grave question des moyens à prendre pour prévenir, d'une manière efficace, les feux de forêts : problème qui ne peut se résoudre que par la bonne volonté de tous et l'éducation éclairée des enfants.

Apprenons à ces derniers, en y revenant souvent, que les pertes incalculables que notre province subit chaque année par les feux de forêts, pourraient être évitées en prenant plus de précautions qu'on ne l'a fait par le passé.

Invitez d'une façon pressante les maîtres et les maîtresses à lire en classe le feuillet ci-dessus indiqué, et à le commenter d'une manière pratique.

La "Fête des Arbres" n'est pas toujours observée dans chaque arrondissement comme elle devrait l'être. Profitez donc de la distribution des feuillets concernant la préservation des forêts pour attirer l'attention des élèves et des parents sur la nécessité non seulement de conserver les arbres que nous avons, mais aussi sur le devoir d'en augmenter le nombre.

Les feuillets concernant la préservation des forêts contre les incendies devront être remis aux parents par les enfants.

Veillez, lors de votre prochaine visite à vos écoles, vous assurer si la "Fête des Arbres" a été fidèlement observée et si la circulaire distribuée dans l'intérêt de nos forêts a été lue et expliquée par les maîtres et les maîtresses.

Je demanderai aussi aux inspecteurs d'écoles de m'informer si mes instructions ont été suivies dans chaque municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre tout dévoué,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant.

Ecoles normales catholiques de la province de Québec

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN 1914 (*Suite et fin*)

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

I.—COURS ÉLÉMENTAIRE

NOMS	DIPLÔME ÉLÉMENT	DIPLÔME MÉNAGER	DIPLÔME ANGLAIS
Léda Pelletier	Avec distinction		
Yvonne Beaulieu	Avec distinction		

Régina St-Onge.	Avec distinction		
Yvonne Giasson.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Blanche Mathieu.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Pauline Chapados.	Avec distinction		
Lucette Paquet.	Avec distinction	Dip. élém. sans note	Élémentaire.
Rosa Coulombe.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	Élémentaire.
Marie-Anna St-Amant.	Avec distinction		
Bénoîte Leblanc.	Avec distinction	Dip. élém. sans note	Élémentaire.
Marie-Anna Deschênes.	Avec distinction		
Amanda Saindon.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Gabrielle Labrie.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Anne-Marie Saindon.	Sans note	Dip. élém. sans note	
Étiennette Couillard.	Avec distinction	Dip. élém. sans note	
Bernadette Dionne.	Sans note	Dip. élém. sans note	Élémentaire.
Julia Doré.	Sans note	Dip. élém. sans note	
Claudia Pelletier.	Sans note		

II.—COURS INTERMÉDIAIRE

NOMS	DIP. MODÈLE	DIP. MÉNAGER	DIP. ANGLAIS
Lucienne Blondeau.	Avec distinction	Dip. mod. avec distinct.	Élémentaire.
Diane Deschênes.	Avec distinction	Dip. mod. avec distinct.	
Marie-Louise Bérubé.	Avec distinction	Dip. mod. sans note	
Marie-Thérèse Demers.	Avec distinction	Dip. mod. avec distinct.	
Alberte Langlais.	Avec distinction	Dip. mod. sans note	
Lucienne St-Cyr.	Avec distinction	Dip. mod. avec distinct.	
Julia Vaillancourt.	Avec distinction	Dip. mod. sans note	
Rosalba Pinet.	Avec distinction	Dip. mod. sans note	Élémentaire.
Alice Michaud.	Avec distinction	Dip. mod. sans note	Modèle.
Pharalde Morissette.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Régina Leclerc.	Avec distinction	Dip. élém. sans note	
Anne-Marie Langelier.	Avec distinction	Dip. élém. sans note	Élémentaire.
Rose-Délina Bouchard.	Avec distinction	Dip. élém. avec distinct.	
Alfreda Marquis.	Avec distinction		Élémentaire.
Antonia Bérubé.	Avec distinction		

III.—COURS SUPÉRIEUR

NOMS	DIP. ACADÉMIQUE	DIP. MÉNAGER	DIP. ANGLAIS
Léopoldine Gagné.	Avec gde distinction	Dip. sup. gde distinction	Élémentaire.
Marie-Anne Dubé.	Avec gde distinction	Dip. sup. avec distinction	
Cécile Catellier.	Avec distinction	Dip. sup. avec distinction	Modèle.
Annie Verreault.	Avec distinction	Dip. supérieur	Élémentaire.
Alice Couture.	Avec distinction	Diplôme supérieur	
Laura Bonenfant.		Diplôme supérieur	

IV.—COURS NORMAL MÉNAGER

NOMS	DIPLÔME SUPÉRIEUR
Frances Murdoch.	Avec grande distinction.
Blanche Martin.	Avec grande distinction.

NOMS

DIPLOME SPÉCIAL

Louise Jalbert. Avec grande distinction.
 Marie-Ange Bernard. Avec distinction.

Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'Enseignement primaire

Session du 3 décembre, 1914.

Présents: L'honorable P. Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président de la commission; MM. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des Instituteurs catholiques de Québec; J. N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des Instituteurs catholiques de Montréal; H. M. Cockfield et M. C. Hopkins, de la cité de Montréal, délégués de l'Association provinciale des Instituteurs protestants.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le secrétaire soumet son rapport annuel:

M. le président,

Messieurs les membres de la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire,

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous transmettre le rapport suivant:

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1914:

Pour le compte du revenu

La dépense.	\$	103,116.72
La recette.		93,276.72
		9,840.00
Déficit de l'année.	\$	9,840.00

Ce déficit est en partie comblé par les surplus accumulés de 1899 à 1913 qui étaient de (Art. 3016 des S. R. P. Q., 1909).	\$	8,174.32
Le déficit du revenu du fonds de pension reste donc de.		1,665.68

Pour le compte du capital

Le capital au 1er juillet 1913 était de.	\$	199,717.65
Reçu pour le capital en 1913-1914:		
Retenue payée par les fonctionnaires eux-mêmes.	\$	1,098.68
Déductions sur les pensions.		1,524.29
		-2,425.97
Total.	\$	2,622.97

A déduire:

Partie de pension payée à même le capital.....		245.00
	\$	2,377.97
Déposé au Trésor de la province.....		712.29
Balance restant à déposer.....		1,665.68
	\$	2,377.97
Le capital au 1er juillet 1914.....	\$	202,095.62

Depuis le 1er novembre 1913, j'ai été informé que les pensionnaires ci-après nommés avaient repris l'enseignement:

1° Bédard, Rose-Alma.....	.46 ans
2° Blais, Mme F.-X.....	.65 ans
3° Généreux, Alma.....	.44 ans
4° L'Aistres, Mme Stanislas.....	.56 ans
5° Longpré, Rachel.....	.47 ans
6° Mercier, Elmiere.....	.47 ans
7° Turgeon, Wilhelmine.....	.45 ans

Les pensionnaires suivants sont décédés:

	Pension
1° Anderson, Theophilus.....	60 ans \$ 583.00
2° Basinet, Vve Anthime.....	70 ans 97.62
3° Brault, Calixte.....	70 ans 494.34
4° Campbell, Margaret.....	71 ans 171.37
5° Chisholm, Jessie-E.....	56 ans 177.45
6° Ethier, Rose-de-Lima.....	56 ans 83.04
7° Fecteau, Etienne.....	76 ans 300.00
8° Hamel, Hélène.....	68 ans 87.67
9° Hébert, Rachel.....	64 ans 78.81
10° Laliberté, Mme Godfroy.....	76 ans 92.85
11° McQueen, Mme John.....	59 ans 423.42
12° Morin, Joseph-A.....	64 ans 119.01
13° Savard, Joseph-E.....	66 ans 682.00
14° Sornberger, Mme Elias.....	80 ans 75.00
15° Thompson, Wm.....	65 ans 636.00
	\$ 4,101.58

Moyenne de l'âge: 66 ans. Moyenne de la pension: \$273.43.

Quelques fonctionnaires qui avaient à leur crédit plus de vingt ans de service sont aussi décédés, notamment M. l'inspecteur d'écoles J.-B. Demers et M. le professeur Eugène Leroy. Un semestre de la pension à laquelle ils auraient eu droit a été payé à leurs héritiers légaux.

Des pensionnaires décédés ci-haut nommés, MM. Wm. Thompson et Joseph-E. Savard avaient payé la retenue exigible pour assurer une demi-pension à leur veuve.

Les pensionnaires suivants, résidant à l'étranger, n'ont pas encore transmis la déclaration qu'ils sont tenus de produire pour avoir droit à leur pension:

1° Caron-Deblois, Vve Eulalie.....	65 ans	Ottawa.
2° Cowell, Martha.....	68 ans	North Troy, Vt
3° Hudon, Adèle.....	63 ans	Los Angeles.
5° Macdonald, Elisabeth.....	69 ans	Beamsville, Ont
6° Merry, Elma J.....	64 ans	Saskatoon, Sk.
7° Moquin, Cordélie.....	68 ans	Holyoke, Mass.
8° Rolland, Malvina.....	72 ans	Chicopee Falls.
9° Thomson, Mme Malcolm.....	58 ans	Toronto, Ont.

Pensionnaires âgés de moins de 56 ans qui n'ont pas produit de certificats de leur médecin:

1° Béland, Philomène.....	47 ans.
2° Caron, Georgiana.....	53 ans.
3° Chénard, Euphémie.....	50 ans.
4° Delormes, Edmond.....	50 ans.
5° Lacasse, Joséphine.....	52 ans.
6° Peyton, Mathilda.....	55 ans.
7° Prévost, Mme Charles.....	51 ans.
8° Walker-Sprague, Mme L.-A.....	54 ans.

Le rapport de M. l'inspecteur Dubeau est très favorable à Mlle Chénard.

Nous n'avons pas de rapport des inspecteurs d'écoles sur un bon nombre de pensionnaires, soit parce que certains inspecteurs n'ont pas encore terminé leurs visites, soit par suite de l'absence de certains fonctionnaires lors du passage de l'inspecteur à leur domicile.

Mme Enos McMullen, Mlle Annie-Eliza Matthieu, Mme Vve Napoléon Bergeron, fonctionnaires âgées de plus de 56 ans, Mme J.-B. Denommé, Mlle Jessie-E. Chisholm, Mme Joseph Ouellet, Mlle Edith Pelletier, Mme Frédéric Lecours, Mlle Virginie Bédard, Mlle Lina Ledoux, fonctionnaires âgées de moins de 56 ans, mais qui, à votre dernière séance, avaient établi à votre satisfaction, par les certificats de leur médecin, qu'elles étaient complètement incapables de continuer à enseigner, ont prouvé qu'elles avaient au moins à leur crédit vingt années de service et payé les arrérages de retenue, et la pension à laquelle elles avaient droit leur a été servie.

Mlle Hermélie Dionne, qui a quitté le service à 50 ans, et dont vous aviez accordé la demande à votre dernière session, nous ayant transmis un certificat de médecin que nous avons jugé satisfaisant, nous avons ordonné le paiement de sa pension.

Mlles Joséphine Mathieu et Mary-A. Cohoon ont subi un nouvel examen médical. Nous avons cru devoir leur payer la pension à laquelle elles ont droit.

Le Dr Adélarde Corsin, de Montréal, nous ayant fait un rapport favorable sur le cas de Mme Dora Messier, nous avons cru devoir rembourser à cette fonctionnaire les retenues qui se trouvaient à son crédit dans les livres du fonds de pension.

Rien de nouveau ne m'a été communiqué au sujet de Mme George Dryden.

L'honorable procureur général ne nous a pas encore fait connaître son opinion sur les questions qui lui ont été soumises.

La pension a été payée à tous les autres pensionnaires qui ont rempli les conditions exigées par la loi et les règlements de votre commission.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

AVILA DE BELLEVAL,

Secrétaire.

Le rapport du secrétaire est adopté.

La commission autorise le Surintendant et le secrétaire à payer la pension aux anciens fonctionnaires sur accomplissement des formalités requises, ainsi qu'aux pensionnaires ci-après nommés qui devront subir un nouvel examen médical, sur rapport favorable des médecins qui les examineront: Mlle Malvina Couture, Mlle Marie-Louise Bécotte, Mme Jean Laflamme, Mme Chs Morneau, Mlle Louise-Léocadie Rochette, Mlle M.-Adèle-Arthémise Riverin, Mme J.-B. Robillard, Mlle Antoinette Morin, Mme Vve Hilaire Guérin, M. Louis-Edmond Warren. M. Warren devra être examiné par le Dr E.-P. Chagnon, de Montréal, et le spécialiste que ce dernier jugera à propos de s'adjoindre.

Procédant ensuite à l'examen des nouvelles demandes de pension, la commission règle et ordonne ce qui suit:

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant vingt ans de service et plus, âgés d'au moins 56 ans révolus, ont droit à leur pension.

M. John McKercher, M. Seneca-P. Rowell, Mme Narcisse Audet, née Philomène Forgues, Mme J.-B. Fournel, née Mathilde Gravel, Mlle Laetitia Barlow, Mlle Sarah Millan, Mme Victor Martel, née Marie-Louise Houlihan, Mlle Margaret-Jane Clarke, Mme Jemina Kemp, Mlle Catherine Harper, Mlle M.-Ezilda-Aminta Viger, Mlle Jane Luttrell, Mlle Annie O'Grady, Mme Georges Faucher, née Célanire Turmel, M. J.-C. Dupuis, Mlle Mathilde Tremblay, Mlle Delphine Déglise, Mme Julien Houle, née Rosalie L'Ecuyer, Mlle Solyme-Felixine Lefebvre dit Boulanger, Mme Alma-R. Jenkerson, M. Joseph-Henri Sénécal, Mme Vve Emile Caron, née Victoria Deschênes, Mlle Joséphine Lachance, Mlle Azilda Cartier, M. Richard Pagé, Mlle Arzélie Bourgouin.

Les fonctionnaires suivants, âgés de plus de 56 ans, auront aussi droit à leur pension, s'ils établissent qu'ils ont enseigné 20 ans et paient la retenue exigible sur le salaire qu'ils ont reçu:

Mlle Hélène Thornber, Mme Catherine Simpson, Mlle Caroline Drouin.

La demande de Mlle Léontine Marquis, professeur de coupe, est refusée.

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant enseigné au moins vingt ans et établi qu'ils sont forcés de quitter le service pour cause de maladie, ont droit à leur pension:

Mlle Odile Bélanger, Mlle Philomène Dutil, Mme Vve Ncé Deschamps, née Alphonsine Lalonde, Mme Pierre Simard, née Elmire Tremblay; M. J.-A. Sangster, Mlle Virginie Verreault, M. Hornidas Bergeron, Mme Théodore Schmeler, née Marie-Emma Jalbert, Mme Georges Montpetit, née Stéphanie McMurray,—pour les années 1912-13 et 1913-14—Mlle Marie-Amanda Desrochers, Mlle Mary Ellen Egg, Mlle Lucrèce Dubreuil,—pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1914—Mlle Marie-Adèle Lamontagne, Mlle Ombeline Roberge, Mlle Marie-Louise Charbonneau, Mlle Sophie Bombardier, Mlle Alvine-Délina Grondin, Mlle Eliza-J. Mathieu, Mme Wm Girard, née Henriette Perron, Mlle M.-L.-Achillia Ménard, Mlle Amanda St-Yves, Mme Vve G.-S. Blanchard, née Georgiana Couturier, Mlle Mathilda Laroche.

Les fonctionnaires suivants ont produit un certificat de leur médecin attestant qu'ils sont incapables d'enseigner, mais ils n'auront droit à leur pension que s'ils établissent qu'ils ont enseigné au moins vingt ans:

Mlle M.-Françoise Vigneault, M. Robert-John Hewton, Mlle Wilhelmine Roy, Mme Edmond Côté, née Eugénie Sabourin, Mlle Philomène Larivière, Mlle Clémentine Brisebois, Mlle Lumina Martin.

Mme Marion McIntosh, née Taylor, âgée de 50 ans, aura droit à sa pension si elle prouve qu'elle a enseigné vingt ans, lorsqu'elle aura atteint l'âge de 56 ans révolus, ou établira qu'elle est complètement incapable de se livrer à l'enseignement.

Les fonctionnaires suivants n'auront droit à leur pension qu'après avoir subi un nouvel examen médical et sur rapport favorable du médecin qui les aura examinés:

Mme Adolphe Babineau, née Victoria Dubois, Mlle Anna Lapointe, Mlle Maria Héon.

Sont refusées les demandes de Mme Xavier Gagné, née Eliz.-Delvina Tanguay, Mme Napoléon Despina, née Eléonore Rheault, Mlle Virginie-R. Tétrault, Mlle Régina Beaulieu, Mme Philéas Roy, née Philomène Tardif, Mlle Martine Bouchard, Mme Damase Dion, née Prudentienne Tremblay.

Sont accordées les demandes de remboursement de retenues soumises par :

Mlle Azéline Turcotte, Mlle Léonide Couturier, Mlle Aldéa Couturier, Mlle Emma Morin, Mlle Lizzie Sangster, Mlle Sophie Lupien, Mlle Anne-Béatrix Fournelle.

Sont refusées celles de : Mlle Margaret-Georgiana Mathieson-Ramsay, Mme Patrick Chicoine, née Hélène Després, Mme Abel Tremblay, née Julienne Audet, Mlle Marie des Anges-Valérie Giguère.

Le secrétaire soumet ensuite à la commission les cas spéciaux suivants :

1° En 1906 la demande de pension de Mme Clovis Hébert, née Anne Marcotte, fut refusée parce que cette fonctionnaire, alors âgée de 48 ans seulement, n'avait pas enseigné au moins quatre ans dans les cinq dernières années précédant sa demande de pension, tel qu'exigé par les règlements alors en force, et parce que sur ses vingt années de service, il y en avait deux qu'elle avait faites avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.

Cette année elle renouvelle sa demande.

La commission ne croit pas devoir revenir sur sa décision de 1906, attendu que Mme Hébert n'a pas repris l'enseignement depuis.

2° Mlle Dora Messier a obtenu l'an dernier le remboursement de ses retenues.

Cette année elle demande sa pension que la commission ne croit pas devoir lui accorder parce qu'elle a commencé à enseigner à l'âge de 15 ans et n'a enseigné en tout que vingt années.

3° La demande de pension de Mlle Flora-Winnifred Dowd est rejetée parce que cette fonctionnaire n'a pas acquitté ni n'a demandé à acquitter dans le délai fixé par l'article 3024 du code scolaire la retenue exigible sur son traitement.

4° Mlle Jane Egan à qui une pension a été accordée en 1912 n'avait pu alors, pour des raisons indépendantes de sa volonté, compléter l'état de ses années de service antérieures à 1880, et ces années n'ont pas été comptées lors du calcul de sa pension. Son état est arrivé au département quelque temps après l'expiration du délai fixé par l'article 3010 du code scolaire pour le paiement des arrérages de retenue. Elle demande qu'il lui soit permis de payer ces arrérages et que sa pension soit augmentée d'autant.

Cette demande est accordée.

5° Mlle Marie-Anne Ouellet avait fait l'an dernier une demande de pension qui fut refusée, le certificat de médecin qui l'accompagnait n'ayant pas été trouvé favorable.

Cette année elle a produit de nouveaux certificats. La commission examine ces certificats et ne les trouvant pas complètement satisfaisants ordonne que Mlle Ouellet soit soumise à un nouvel examen médical.

6° Mme L.-J. Côté, née Marie Roy, a obtenu sa pension en 1899. En 1900 et en 1902 la commission jugeant que cette fonctionnaire n'était pas dans l'impossibilité de reprendre l'enseignement, ordonna de suspendre le paiement de sa pension et Mme Côté ne réclama pas avant l'an dernier.

Elle demande le rétablissement de sa pension et produit des certificats attestant qu'elle a été malade depuis 1898.

Vu les articles 3001 et 3023 des S. R. P. Q., 1909, la commission ne croit pas devoir faire droit à sa demande.

7° Mme Isidore Légaré, née Emilie Chalou, a obtenu, en 1893, après 13 années de service, une pension qui lui fut servie pendant deux ans. Après trois autres années d'enseignement, elle quitta définitivement le service et demanda le remboursement des retenues qui se trouvaient à son crédit dans les livres du fonds de pension.

Elle a tenté de reprendre l'enseignement au mois d'avril 1914, mais n'a enseigné que trois mois. Maintenant elle demande sa pension.

La commission ne juge pas devoir lui accorder sa demande.

Le secrétaire soumet à la commission la question de savoir si les inspecteurs d'écoles peuvent faire compter comme faisant partie de leur salaire la somme qui leur est allouée pour leurs dépenses de voyage, et il est décidé dans l'affirmative.

Mme Jos.-E. Savard demande que le plein montant de la pension que recevait son mari, pensionnaire, décédé le 6 octobre 1914, lui soit servi jusqu'au 1er juillet 1915.

La commission ne croit pas avoir le pouvoir d'accorder cette demande.

Mlle Herminie Chaussé, pensionnaire âgée de 51 ans, demande qu'il lui soit permis d'aller demeurer à l'étranger et de faire la classe aux enfants des hospices où elle pourrait pensionner.

Cette demande est refusée.

Le secrétaire fait lecture d'une requête présentée au comité catholique du conseil de l'Instruction publique par M. J.-B.-Ernest Magnan et autres pensionnaires qui reçoivent une pension inférieure à \$200.00, demandant que le minimum de leur pension soit fixé à \$300.00 ou au moins à \$200.00.

Cette requête a été référée par le comité catholique à la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour étude et rapport.

Après délibération, M. Ahern propose secondé par M. Cockfield et il est résolu:

Que cette commission ne juge pas à propos d'appuyer cette requête.

Après un examen sérieux de la situation financière du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, la résolution suivante est unanimement adoptée:

Que cette commission recommande au gouvernement de cette province d'amender l'article 3012 des S. R. P. Q., 1909, en remplaçant dans le troisième paragraphe, les mots *vingt-sept* par le mot *cinquante*.

Et le président ciôt la session.

LE PRÉSIDENT:

LE SECRÉTAIRE:

AVILA DE BELLEVAL.

BOUCHER DE LABRUÈRE,

Surintendant

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Préparons le devoir en conversant avec les enfants qui auront à le faire. Au moyen des questions suivantes ou d'autres du même genre, nous aiderons les enfants à observer pour acquérir les idées qu'ils auront à exprimer.

MAÎTRE.—Mes enfants, voici une image qui va vous servir de sujet pour passer ensemble quelques instants d'une manière profitable et vous apprendre à trouver des idées. Regardez bien et préparez-vous à me répondre; toutes les réponses que je vous demanderai sont dans l'image.

Voyons, mon Pierre, pouvez-vous me dire où se passe la scène représentée ici?

Pierre.—Monsieur, c'est au grand air, sur le bord du chemin, à la campagne.

(Peut-être faudra-t-il des sous questions pour amener à trouver tout cela?)

M.—C'est bien répondu; maintenant, si je vous demandais dans quelle saison?

Pierre.—M., je crois que c'est au commencement de l'été ou dans le printemps déjà avancé.

M.—Comment voyez-vous cela ?

Pierre.—C'est parce qu'il y a des fleurs.

M.—Très bien!... A vous Jules; dites-moi donc un mot des personnes; en voyez-vous plusieurs ?

Jules.—Oui, M., il y en a sept.

Maitre.—Dites un peu quelles sortes de personnes ?

Jules.—C'est la grand'mère avec ses petits enfants.

Maitre.—Qui vous dit que c'est la grand'mère ?

Jules.—M., c'est parce qu'elle a l'air bien vieille.

M.—Oui, vous avez raison. Maintenant Lucien va essayer de nous dire ce qu'ils font ?

Lucien.—Monsieur, ils se sont éloignés un peu de la maison pour goûter le bon air, et ils s'amuse à cueillir des petites fleurs des champs

M.—C'est cela, mais nous ne parlons que de l'ensemble en général; entrons un peu dans le détail. Ne voyez-vous pas plusieurs groupes ?

Lucien.—Oui, M., il y a la grand'maman qui est assise sur le bord du champ un peu plus élevé que le chemin; elle tient le bébé sur ses genoux, et sourit de voir comme il s'amuse avec le petit bouquet que lui présente une petite fille.

M.—C'est bien cela, mon Lucien; et, dans ce groupe-là, ne voyez-vous pas un autre personnage ?... regardez bien; il a l'air très sérieux...

Lucien.—Oh! oui! c'est le chien qui est assis tout près de la grand'mère; il a l'air de regarder au loin; on dirait qu'il garde toute la petite famille et qu'il protège les jeux.

M.—Bien pensé! Voyons, regardez à gauche; que dites-vous du groupe que vous y voyez ? Vous, Joseph ?

Joseph.—M., je vois une petite fille qui tient un bouquet et qui se laisse couronner de fleurs par sa sœur la plus grande.

M.—Oui, c'est cela. Et l'autre groupe à droite ?

Joseph.—Deux petits sont assis à terre et s'amuse aussi avec des fleurs.

Maitre.—A présent, laissons les personnages et voyons les choses. Que voit-on au loin à gauche ?

Joseph.—On voit des grands arbres et deux maisons; puis plus près des personnes, une niche de pierre, sur le haut de laquelle sont perchés deux petits oiseaux.

M.—Voyez-vous ce qui est dans la niche ?

Joseph.—Non, M.; mais je crois que ce doit être une statue de la Sainte Vierge.

M.—Probablement, et les enfants offriront certainement leurs jolis bouquets à Marie pour lui témoigner leur piété envers elle. Qui va nous dire maintenant un mot pour apprécier ce tableau?..... Vous, Pierre ? c'est bien! dites.



Pierre.—Monsieur, je trouve que tout est bien disposé pour plaire à l'œil : la scène se passe dans le plus beau temps de l'année, le sujet qui occupe les personnages est bien agréable, le groupement et la disposition des personnes faits de manière à ce qu'on les voie tous ; les visages expriment une joie tranquille ; on voudrait être présent à la scène ; l'artiste a fait un beau tableau.

M.—Bien parlé ! Pierre Vous auriez tous été capables, sans la timidité, de dire tout comme Pierre ; je suis certain que vous pensez comme lui et que vous seriez capables de faire une bonne petite rédaction de tout cela. Ce sera le sujet de votre devoir. Pour vous aider un peu, je vais vous donner un canevas que vous prendrez par écrit.

CANEVAS.—Parlez d'abord du temps et du lieu.—Les choses : arbres, maisons, niche—Près de cette dernière, les personnes—qui sont elles—ce qu'elles font—les différents groupes—le vigilant gardien—terminez en appréciant le tableau. Mettre comme titre. Par un beau jour de prin-

temps.—Tous les élèves qui auront bien fait la préparation seront, avec l'aide du canevas, capables de faire un bon petit devoir, à peu près comme ce que nous donnons ci-après.

PAR UN BEAU JOUR DE PRINTEMPS

C'est par une belle journée du printemps, l'air est pur et embaumé du parfum des fleurs nouvelles, le beau soleil réjouit toute la campagne. On voit au loin des grands arbres et quelques maisons; puis, plus près, une niche de pierre qui abrite une statue de la Sainte Vierge et sur le haut de laquelle sont perchés deux petits oiseaux.

La grand'maman et les enfants sont sortis pour faire un tour, et le bon chien Finot les accompagne. On a choisi une belle place tout émaillée de jolies petites fleurs, et à quelques pas de la niche qui abrite la statue protectrice de Marie, sur un endroit un peu élevé, la grand'maman est assise sur le gazon; elle tient le bébé sur ses genoux et sourit en le voyant prendre de sa petite main les fleurs que lui présente une de ses sœurs; Finot est assis aux pieds de grand'mère et son regard attentif et sérieux porté au loin, montre qu'il veille sur toute la famille, comme un fidèle gardien à prendre la défense de ses jeunes maîtres en cas de besoin. Un peu en avant de cela est une petite qui tient un joli bouquet de marguerites et que sa sœur plus grande couronne d'une guirlande de fleurettes. Puis à côté d'elles, devant Finot, deux petits sont assis dans l'herbe et s'amusent aussi avec des fleurs. Toutes les pensées sont tournées vers le même sujet, et je crois bien que la grand'maman a dû proposer aux enfants d'aller cueillir les fleurettes que le printemps ramène dans le champs, pour en faire un joli bouquet et l'offrir à la bonne Mère de Jésus, en le déposant dans la niche au pied de sa statue vénérée.

Le choix du sujet, la scène gracieuse dans la plus belle saison, l'heureux groupement des personnages, la joie tranquille que l'on peut lire sur leurs visages: tout a été employé par l'artiste pour faire un charmant tableau.

Voilà, à peu près, ce que les élèves pourront faire, et, en corrigeant leur devoir, il faudra d'abord souligner les *bons* endroits pour féliciter, puis, *après seulement*, les défauts pour faire apporter les changements nécessaires. Il ne faut pas oublier que la seule remarque des fautes est décourageante, et que l'élève, comme nous d'ailleurs, aime que l'on fasse quelque cas des efforts heureux ou malheureux qu'il a dû faire dans son travail.

H. NANSOT,

Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

Where are the persons shown in the picture? They are in the street.

Where in the street are they? They are in front of a house.

How many of them are there? There are three of them.

What are they? They are a woman, a girl, and a boy.

How old, do you think, is the boy? I think that he is about fourteen or fifteen years old.

The girl is how old do you think? She is about the same age, I think.

What do you suppose is the woman's age. I suppose it is between thirty and thirty-five years.

Is the girl any relation of the woman's? I imagine that she is her daughter.

Is the boy a relation of the woman's? No, I don't think he is a relation of the woman's.

What has the boy on his back? He has a bag or a sack.

What color is the bag or sack? It is black.

What is he holding with his right hand? He is holding a broom with his right hand.

What is the color of the broom? It is black.

What is the boy holding with his left hand. He is holding a long-handled brush.

What color is the brush? It is black.

What has he on his head? On his head he has a hat or a cap.

What is the color of the hat or cap? It is black.

The boy's trousers and boots are what color? They are black.

Is the boy's face white? It is not very white.

Is he a negro? No he is not a negro.

What is the color of the boy's left hand? It is black.

You say that the boy's face is not very white also that his hand is black and yet that he is not a negro, how do you explain the contradiction? The explanation is quite easy, the black on his face and his hands is black dust which has covered him while working at his trade.

What is his trade? I don't know what his trade is.

Since you don't know what it is, I shall have to tell you: It is the very ancient and highly elevated trade of chimney-sweeper or chimney-sweep.

Do you now know what his trade is? No, I don't understand.

Do you know what a broom is? Yes, I know what a broom is.

What is a broom? It is a brush with a long handle used for sweeping floors.

What is the action of using a broom called? It is called *sweeping*.

What may a person who does sweeping be called? He may be called a sweeper.

What is a chimney? A chimney is an erection, generally of stone or brick, containing a passage by which the smoke of a fire or a furnace escapes to the open air.

What then is a chimney-sweep, or chimney sweeper? He is a person whose trade is to sweep chimneys.

What part of the chimney does he sweep: the inside or the outside? He sweeps the inside.

Why is it necessary to sweep a chimney? It is necessary to sweep a chimney because when it has been used for a certain time it becomes coated with a black greasy substance called soot. If this substance is not removed, or swept away at regular intervals the passage will be blocked up with the soot and the smoke will no longer find its way through the chimney; another reason is that when there is much soot in it there is a great danger of its taking fire from a spark; soot is the cause of chimney-fires.

What is soot? It is a black substance, consisting chiefly of carbon, formed by the combustion of wood, charcoal, coal or other fuel, or disengaged from fuel during combustion, which rises in dust or fine particles and sticks or adheres to the sides of the chimney or pipe conveying the smoke.

Do you now know why the chimney-sweep is black? Yes, I know why, it is because he is covered with soot.

How does the chimney-sweep work? I don't know how he works, I never saw a chimney-sweep at work.

Seeing that you don't know how he works I shall tell you: He gets on the roof of the house of which he is to sweep the chimney, thence he makes his way to the chimney into which he drops his rough broom to which a rope is tied; by means of the rope he pulls it up, lowers it again and continues lowering it and pulling it up until the chimney is swept clean. He then enters the house and with a long-handled brush cleans out the lower part of the chimney and the fire-place. The soot he gathers up carefully and puts in a bag which he carries off on his shoulders.

Some sweeps work in couples. One stands on the chimney, the other in the house near the fireplace. The broom is provided with two ropes. The sweep on the chimney drops one rope into the chimney, the sweep near the fireplace catches the rope and pulls the broom down, when it has reached the bottom the man on the chimney pulls it up again by means of the second rope. They continue pulling it up and down until the chimney is swept clean.

Of what is the broom, used in sweeping chimneys, made? I don't know of what it is made.

It is now made of steel wire, I think; long ago it was made of branches of the hawthorn; the hawthorn is a small tree on the branches of which



there grow small sharp-pointed, bark-covered spines (from the French word *épines*) commonly called thorns. The word haw comes from the word hedge which comes from the French word *haie* a fence; the word hawthorn, was at first *hedgethorn*, a thorn tree used in making hedges or fences. The word hedge now means a fence of living thorn trees. Thus a field or garden surrounded by thorn trees planted close together is said to be surrounded by a hedge.

Do you know of a bush on which there grows one of the most beautiful flowers, which is also provided with spines, or better still thorns? Yes, I know of a bush, on which there grows one of the most beautiful flowers, that has thorns.

What is the name of the bush? It is the rosebush.

What is the name of the flower? It is the rose.

The rose is what color? Some roses are white, some pink, some red, some purple, some yellow.

Is the sweep going to sweep a chimney or has he just swept one? I don't know whether he is going to sweep a chimney or whether he has just swept one?

Is the bag on the sweep's back full or empty? It is full.

If the bag is full what do you conclude, has he just swept a chimney or is he going to sweep one? Because the bag is full, I conclude that he has just swept a chimney.

What is the sweep looking at? He is looking at the woman and the girl.

What is there on the boy's face besides soot? I don't see anything on his face besides soot.

On the boy's sooty face there is a bright smile.

At whom is he smiling? If he is smiling at anybody it is at the woman and the girl.

Why is he smiling at the woman and the girl? I have not the least idea why he is smiling at them.

Read aloud what is printed at the bottom of the picture. "Good morning! Have you used Pears' soap?"

Which of the three persons, do you think has spoken the words "Good morning! Have you used Pears' Soap?" I don't know.

Which of the three persons, do you think, most needs a good wash with Pears' soap? I think that it is the boy who most needs a wash with Pears' or somebody else's soap.

Now who, do you suppose, has asked the question about the use of Pears' excellent soap? I suppose it was the woman.

Do you now see why the boy is smiling? Yes, I think I see why.

Why is he smiling? He is smiling because he knows that the woman is making fun of him by asking him if he has used an expensive, perfumed

soap when his face tells the tale that soap and he are on speaking terms only on Sundays; he is taking the woman's soapy joke with a sooty smile.

Where are the woman and the girl standing? They are standing close to the house.

How are they standing? They are standing with their backs to the house.

Which of them is standing straight up? The woman is standing straight up.

Is not the girl also standing up straight? No, she is not standing up straight.

If she is not standing up straight, how is she standing. She is stooping.

In which direction is she stooping, backward or forward? She is stooping forward.

On the ground close to the woman's left what is there? On the ground close to the woman's left there is a bucket.

Do you see the handle of the bucket? Yes, I see the handle of the bucket.

Do you see the hoops of the bucket? Yes, I see them.

How many hoops has it? It has two hoops.

What is in it? I don't know, but I suppose it is soap and water.

On the ground to woman's left, but a little farther away than the bucket what is there? On the ground to the woman's left but farther away than the bucket there is a door-step.

Of what is the door-step made? I can't say of what it is made.

Why can't you tell of what it is made. I can't tell of what it is made for the best of all reasons, I don't know and what is more I don't care of what it is made.

What materials are generally used in making door-steps? Wood or stone is the material generally used in making door-steps.

What was the woman doing when the chimney-sweep came along? I suppose she was washing the door-step.

Was she down on her knees washing it? Oh! no, she was washing it standing up.

How could she wash it standing up? It was very easy, she was washing it with a piece of cloth or a bundle of wool or rags fastened to a long handle.

What name is given to a piece of cloth or a bundle of wool or rags fastened to a long handle and used in washing floors, doors, windows, etc? A piece of cloth, a bundle of wool or of rags fastened to a long handle and used in washing, floors, door-steps, doors, windows, etc, is called a mop.

With what was she washing the door step? She was washing it with a mop.

How did the woman use the mop? She dipped the end of the mop into the bucket of soapy water, after soaking it well, she lifted it out of the bucket and passed it several times back and forth on the door-step.

In front of the girl touching her skirt what is there? In front of the girl touching her skirt there is another bucket.

Is it flat on the ground? No, it is tilted or canted slightly forward.

Who has tilted it or canted it slightly forward? The girl has canted it forward by resting the front of it on the ground and by raising the back of it.

What is she going to do, do you suppose? I think that as soon as the step is completely washed she is going to finish the job by emptying over it the clean water in her bucket.

Behind the sweep what is there? There is an open drain behind the sweep.

Is it a wide drain? I think it is a pretty wide drain.

What makes you think that it is a wide drain. The fact that it is bridged with a plank, *or* The fact that it has a bridge over it, *or* The fact that it was necessary to put a plank over it to serve as a bridge makes me think that it is a pretty wide drain.

What is the picture? It is an advertising picture of Pears' the great English soap-makers whose motto is:

"While there is life there's soap."

and another of whose little jokes is:

"Apples make cider and Pears make soap".

J. AHERN.

MA PREPARATION DE CLASSE

ESQUISSES DE LECONS (*Cours élémentaire, 1er degré.*)

HISTOIRE DU CANADA (*Domination anglaise*)

WOLFE

Wolfe entra très jeune dans l'armée de son pays.

A l'âge de 34 ans il était général, et le gouvernement anglais lui confiait la tâche de s'emparer de Québec.

Il attaqua cette ville avec 20 vaisseaux de ligne et 11,000 hommes.

Wolfe s'empara d'abord de l'île d'Orléans et de la Pointe-Lévis, et réduisit la Basse-Ville(1) en cendres; mais il subit un échec à Montmorency.

Le général anglais se fût trouvé au bout de ses ressources, s'il n'eût surpris l'Anse du Foulon, grâce à la trahison de Verger.

Il déboucha alors dans les plaines d'Abraham, attirant Montcalm à une action à laquelle celui-ci n'était pas préparé.



(1) Québec comprend la Haute et la Basse-Ville.

Wolfe fut blessé d'un coup mortel presque au commencement de cette bataille, qui livra Québec et le Canada à l'Angleterre. Son corps fut transporté dans sa patrie.

Un monument a été élevé à sa mémoire sur les plaines d'Abraham.

QUESTIONNAIRE.—Avec combien de vaisseaux et d'hommes Wolfe attaqua-t-il Québec?—Après s'être emparé de l'île d'Orléans et de la Pointe-Lévis, Wolfe subit-il un échec?—Comment Wolfe surprit-il l'Anse du Foulon?—Où Wolfe attira-t-il Montcalm?—Wolfe trouva-t-il la mort dans son triomphe?

GÉOGRAPHIE

LE CANADA



CARTE DU CANADA

Notre pays est le Canada. C'est une contrée immense, presque aussi grande que l'Europe.

Le Canada est borné au nord par l'Océan Glacial Arctique, à l'est par l'Océan Atlantique; au sud, par les États-Unis; à l'ouest par l'Océan Pacifique.

L'étendue du Canada est de plus de trois millions de milles carrés; et sa population totale est de sept millions huit cent mille habitants.

La population catholique est de trois millions; et la population protestante, de plus de quatre millions.

Les deux grands fleuves du Canada sont le Mackenzie, dans le Territoire du Nord-Ouest et de la Colombie, et le Saint-Laurent, dans Québec et Ontario.

Les principales montagnes sont les montagnes Rocheuses, les Laurentides et les Alléghans.

Une grande quantité de lacs immenses et de rivières considérables arrosent le Canada.

Les villes capitales du Canada, sont: Québec, Toronto, Frédéricion, Charlottetown, Halifax, Winnipeg, Victoria, Régina, Edmonton.

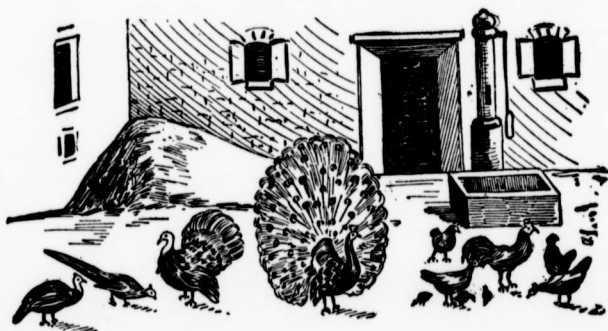
La capitale du Canada est Ottawa, sur la rivière Ottawa. Le Canada est une confédération composée de neuf provinces et d'un vaste territoire: Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick,

Nouvelle-Écosse, Manitoba, Colombie-Anglaise, Ile du Prince-Edouard, Saskatchewan, Alberta, et le Territoire du Nord-Ouest.

QUESTIONNAIRE.—Comment se nomme notre pays?—Indiquez les bornes du Canada.—Quelle est la population du Canada?—Combien y a-t-il de catholiques au Canada?—Nommez les deux plus grands fleuves du Canada.—Nommez les principales villes.—Quelle est la capitale du Canada?

LEÇON DE CHOSES

LES OISEAUX DE LA BASSE-COUR



PINTADE FAISAN DINDON

PAON

COQ ET POULES

Oh! qu'elle est gaie la basse-cour avec sa bruyante population. Voyez le paon qui étale les belles plumes de son énorme queue; le dindon veut l'imiter, mais en vain; le coq chante, les poules glanent, les petits poulets picorent, la pintade et le faisan accomplissent leur tâche sans bruit.

Les oiseaux qui vivent dans une basse-cour se nomment *volailles*.

Les volailles sont très utiles, surtout la poule et le canard qui fournissent une chair excellente et des œufs en abondance. Il y a encore d'autres oiseaux de basse-cour, tels que l'oie et le pigeon.



POULE



CANARD

ÉPELLETTION ET COPIE.—Pintade—faisan—dindon—paon—coq—poule—volaille—œuf—oie—pigeon—basse-cour—poulet.

Direction pour l'enseignement de l'agriculture à l'école primaire

Quatrième causerie

CHIMIE AGRICOLE

On devrait aussi enseigner à l'école la signification des termes un peu rares, techniques, que l'on rencontre dans les revues agricoles.

Exemples :

Q.—Qu'est-ce que la cendre ?

(Procéder du connu à l'inconnu.)

R.—C'est de la chaux et de la potasse, du fer, du sel, etc.

Q.—Qu'est-ce que de la potasse ?

R.—C'est la force qui se développe dans la lessive.

(C'est la potasse qui amollit le blé-d'inde lessivé.)

Q.—Pourquoi arrive-t-il que les pois ne cuisent pas ?

R.—C'est parce que la terre manque de potasse.

(Mettez de la cendre sur le terrain et les pois cuiront.)

Q.—Qu'est-ce que du phosphate ?

R.—C'est de la chaux et du *phosphore* comme on en voit sur le bout d'une allumette.

Q.—Qu'est-ce que du plâtre ?

R.—C'est de la chaux et du soufre. (Sulfate de chaux).

Q.—Qu'est-ce que le chlorure de soude ?

R.—C'est du sel commun (de cuisine).

La chaux, la potasse, l'acide phosphorique, l'azote, le fer et le sel sont les éléments surtout nécessaires à la nourriture des plantes, et conséquemment à la nourriture des animaux.

EXEMPLE.—Les animaux qui croissent sur une terre pauvre de chaux ont peu de force et une charpente débile, faible, parce que c'est la chaux qui forme les os et que leur nourriture en est dépourvue comme la terre, etc.

Pauvre terre, pauvres plantes, pauvres animaux !

On voit que la chimie agricole peut s'enseigner à de jeunes enfants, si on se sert d'un langage à la portée de leur intelligence.

Ils tireront d'eux-mêmes la conclusion que le bétail doit être bien nourri et surtout que la terre doit être engraisée, qu'il faut lui rendre ce qui lui manque.

Q.—Qu'est-ce que les éléments minéraux ?

R.—C'est la cendre.

(Faites brûler 15 lbs de trèfle et vous aurez environ 1 lb de cendres, on voit que le trèfle demande peu à la terre. 15 lbs de tabac enlèveraient 5 à 6 lbs de cendres!)

Les éléments minéraux ou les cendres représentent la part que le cultivateur doit rendre à sa terre.

Le reste est la part fournie par la Providence, aide-toi, le ciel t'aidera.

Le calcul vaut le travail.

Il faut bien faire comprendre aux enfants que l'ignorance est le fruit du péché.

Mais que le bon Dieu a placé autour de nous toutes les choses qui nous sont nécessaires.

Si on ne les connaît pas, si on ne les voit pas, c'est que l'on n'a pas appris à les connaître.

L'étude fait donc partie de la grande loi du travail.

L'étude porte en soi sa récompense.

LA COMPTABILITÉ AGRICOLE

En poussant assez loin l'enseignement de l'arithmétique au point de vue agricole, on obtiendra sans peine que les élèves comprennent toute l'importance d'une tenue de livres pour la ferme, et l'on aura contribué à faire disparaître la plus grande faiblesse de notre agriculture.

C'est par la comptabilité agricole que le cultivateur se rendra compte des faiblesses de son exploitation. Et s'il a à cœur les intérêts de sa famille, il pourra y remédier.

Cette comptabilité doit être simple, mais complète.

La meilleure méthode est d'ouvrir une page de recettes et de dépenses pour chaque genre d'exploitation :

Page de recettes et de dépenses pour ses vaches.
“ “ “ pour un champ de blé.
“ “ “ pour sa maison.
“ “ “ pour ses poules.

Page pour les dettes des débiteurs et des créanciers.

Livre de caisse.

Il n'est pas strictement nécessaire de faire rapporter ces comptes les uns aux autres, comme en partie double. Mais l'inventaire prouvera suffisamment que les comptes sont bien tenus.

On voit aujourd'hui des cultivateurs qui tiennent des livres aussi régulièrement que les bonnes maisons de commerce.

C'est souvent le seul frein capable d'enrayer le luxe et autres dépenses inutiles.

Le père de famille n'a qu'à ouvrir son livre pour faire comprendre à ses enfants que ce n'est pas son cœur qui refuse, mais bien les circonstances.

Quel bel exemple dans une famille!

Il faut parler de tout cela aux enfants dans l'école et les préparer pour la vie.

Ils peuvent aussi, avec beaucoup d'intérêt, en vue du bien-être de leurs parents et de leur propre héritage, tenir ces comptes si faciles.

Voilà l'école pour la vie, l'école pratique.

Graver dans le cœur des enfants ces principes qui feront leur bonheur.

L'AGRICULTURE ET LA RÉCRÉATION

Sans s'imposer de fatigues, on peut en récréation instruire les élèves et cultiver leur esprit d'observation.

Par exemple, leur expliquer ce que veut dire feuilles alternes, feuilles opposées, etc.

Le rosier, l'acacia ont des feuilles opposées; l'herbe Saint-Jean, la moutarde, des feuilles alternes.

On leur demande ensuite de chercher eux-mêmes des feuilles de ce genre et ils s'en font un plaisir.

De même pour les fleurs dont ils sont heureux de retenir les noms et l'espèce.

Si l'on voit des mauvaises herbes le long des chemins, leur faire comprendre qu'elles doivent être fauchées de bonne heure pour que la graine ne s'en répande point dans les champs, etc.

A l'automne, leur faire voir la quantité de graines sur un pied de marguerite, de moutarde, de renoncule, de chardon, etc., etc.

Leur parler des petits oiseaux. En observer un et compter combien de mouches ou autres insectes il a attrapés en peu de temps; leur faire apprécier, aimer les oiseaux.

(Comparer la forme de leur bec et dire pourquoi ces différentes formes.)

Leur faire voir, que dans la bonne terre, les arbres deviennent très hauts et bien développés. Que l'on peut juger de la nature du sol par les arbres qui y ont crû naturellement.

Les ormes dans une terre argileuse, humide, riche.

Les pins dans les terrains sablonneux, etc.

Enfin une foule d'observations qui sont autant de leçons de choses que l'on doit faire, autant que possible, en parlant aux yeux, si l'on ne veut pas perdre son temps.

C'est en cultivant leur esprit d'observation que l'on en fera des hommes d'ordre.

Pas d'ordre, pas de succès, pas de progrès.

Une personne d'ordre souffre de voir qu'une chose n'est pas à sa place.

Rien ne passe inaperçu parce qu'elle voit, parce que son œil est exercé.

Il est des gens qui peuvent regarder une chose plusieurs années sans la voir!

Ex. Combien y a-t-il de sortes de plantes sur l'emplacement de l'école?

Sans compter, plusieurs répondraient 10, et il y en a probablement 50, peut-être 100!

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

III.—LES ANGES

LE CHRÉTIEN CROIT QU'IL Y A DES ANGES. IL
CRAINT LES MAUVAIS, ET IL AIME LES
BONS, SURTOUT SON ANGE GARDIEN.

Le ciel et la terre ont-ils toujours existé?

Non. C'est Dieu qui les a faits de rien.

Qui a-t-il fait le plus beau?

Ce sont les anges.

Tous les anges sont-ils restés beaux et bons?

Non. Beaucoup sont devenus mauvais et laids. On les appelle démons.

Où sont les bons Anges?

Avec Dieu dans le Paradis, parce qu'ils lui ont obéi.

Où sont les mauvais anges?

Dans le feu de l'enfer, parce qu'ils ont désobéi à Dieu.

Faut-il craindre les mauvais Anges?

Oui, parce qu'ils cherchent à nous faire du mal.

Faut-il aimer les bons Anges?

Oui, parce qu'ils nous font du bien.

Quel est celui que nous devons aimer davantage?

C'est notre bon Ange gardien.

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LA RAISON DU PLUS FORT

Le lion chassait avec d'autres animaux. Un cerf fut pris, et l'on se mit en devoir de le partager. "En ma qualité de roi, dit le lion, la première part m'appartient. Si l'un de vous touche au reste du butin, je l'étrangle aussitôt". Le lion abusa donc de sa force pour commettre une monstrueuse injustice.

EXERCICE.—Résumez oralement la dictée.—Que pensez-vous de la condition du lion?—Ana-

II

NOURRITURE DES ANIMAUX

Le cheval, la vache, la brebis, le bœuf mangent l'herbe de la prairie. Le chien et le chat préfèrent la viande. Le pinson, la fauvette, l'hirondelle, le roitelet, le moineau recherchent le grain. Le papillon vit du suc de la fleur.

EXERCICES.—1. Reconnaître le genre de chacun des noms de la dictée.

2. Dire le nom de la femelle ou du mâle: du cheval (*jument*) de la vache (*taureau*) de la

lysez: *Je l'étrangle aussitôt.*—Conjuguer: *Je ne commis pas l'injustice.*

brebis (*bélier*), du chien (*chienne*), du chat (*chatte*), de la poule (*cog*), du dindon (*dinde*), du porc (*truie*), de l'oie (*jars*), du lièvre (*hase*), de la chèvre (*bouc*), etc.

3. Dire le nom du petit: de la jument (*poullain*), de la vache (*veau*), de la brebis (*agneau*), du chat (*chaton*), de la poule (*poussin*), etc.

4. Rapprocher les noms du mâle, de la femelle et du petit: cheval, jument, poulain.—Taureau, vache, veau, etc.

RÉCITATION

LE PAIN SEC VOLONTAIRE

Tu n'as donc pas mangé ta poire ?

Es-tu malade, ma Victoire?

Ainsi parlait la mère avec anxiété

A sa fille rentrant de classe un soir d'été.

—Oh! non, maman, mais cousine Eugénie,

Mise au pain sec, n'avait pas de poire à manger.

—Bien, avec ta cousine il fallait partager.

—Oh! non, maman, car elle était punie;

Elle avait du chagrin, et pour la soulager,

J'ai mangé mon pain sec à côté d'Eugénie.

Cours moyen

DICTÉES

I

L'AMOUR MATERNEL CHEZ LES OISEAUX

J'ai été *témoin* du courage d'une jeune mère *fauvette*. Elle avait bâti son nid dans un buisson à la hauteur du regard. Le père et la mère, selon la coutume de ces jolis oiseaux, se tenaient tour à tour sur le nid pour couvrir les œufs. Or, si je m'approchais au moment où le mâle était gardien, il s'enfuyait dans les branches supérieures, volant, criant, s'agitant, mais il s'enfuyait.

Était-ce la femelle, au contraire, elle restait, je voyais son petit cœur battre sous ses plumes, son œil noir s'arrondir et briller de frayeur, il y avait certainement là un sentiment. Il y avait vaillance puisqu'il y avait peur. Il y avait dévouement puisqu'il y avait sacrifice.

Par l'amour maternel, l'animal touche

presque à la nature humaine.

ERNEST LEGOUVÉ.

QUESTIONS.—1. Sens du mot *fauvette*, origine de ce mot.—Que veut dire *témoin* ?

2. Décomposer en ses éléments la deuxième phrase de la dictée: *Elle avait bâti . . . regard*.

3. Conjuguez le verbe *voir* à la première personne du pluriel de tous les temps de l'indicatif.

4. Mots de la même famille que *oiseau*, *nid* ?

5. Expliquer la phrase: *Il y avait dévouement puisqu'il y avait sacrifice*.

RÉPONSES.—1. *Fauvette* a pour radical *fauve*. Cet oiseau est ainsi appelé parce que son plumage tire sur le fauve (jaune roux).—*Témoin*: personne qui a vu ou entendu une chose et qui pourrait l'attester.

2. *Elle* (sujet) *avait bâti* (verbe) son *nid* (comp. dir.) *dans un buisson* (compl. circ.) *à la hauteur du regard* (autre compl. cir.).

3. *Voir*.—Ind. pr.: nous *voyons*;—imparfait: nous *voyions*;—passé simple: nous *vîmes*;—passé composé: nous *avons vu*;—passé ant.: nous *eûmes vu*;—plus-que-parfait: nous *avions vu*;—futur: nous *verrons*;—futur ant.: nous *aurons vu*.

4. *Oiseau*: oiseler, oiselier, oisellerie, oisillon, oiseau-mouche;—*nid*: niais (qui est pris au nid, puis celui qui se laisse prendre), niaisement, niaiser, niaiserie, nicher, nichée, nitée, nichoir, dénicher.

5. *Il y avait dévouement puisqu'il y avait sacrifice*. Le vrai dévouement se manifeste non pas par des paroles, mais par des actes. Se dévouer, c'est se donner sans réserve, c'est s'exposer à bien des inconvénients, à bien des dangers: cela ne va pas sans sacrifices.

II

LE VIEUX CAPITAIN

Le capitaine, brisé par le grand âge, avait dû abandonner son dur métier. Il vivait chez sa fille, au village. Et la goélette restait embossée le long du quai *vermoulu* qui, derrière l'église, s'avance dans le fleuve. Tous les jours que le bon Dieu amenait, le vieux allait la voir; il éprouvait les manœuvres, s'assurait que les *organeaux* étaient solides, les *haubans* bien tendus, les voiles bien *carguées*, les *appareaux* en place; puis assis à l'avant, silencieux, il fumait sa pipe. Le navigateur ne naviguait

plus; mais il avait encore sa goélette, et, beau temps mauvais temps, allait aussi la voir, la voir et la soigner. Cependant, *il vint un jour* où, pour aider à la dépense de la maison, il fallut vendre la goélette. Le vieillard *s'y opposa* longtemps; à la fin, il comprit qu'il devait céder. La goélette fut vendue, et le capitaine voulut aller la livrer main tremblante au nouveau *patron*. Il fit lentement le tour du bateau; de sa vieille main tremblante et ridée, il toucha chaque cordage; longtemps il caressa la base du gouvernail. Remonté sur le quai, il regarda, triste, faire l'*appareillage*. La Marie-Jeanne démarra et, voiles dehors, *cingla* vers le large. Le vieux capitaine la regardait filer, et de grosses larmes coulaient sur ses joues *tannées*.—«Père, vous ne *devriez* pas vous faire du chagrin. Elle ne nous servait plus. Et vous l'avez *vendue* bon prix».—«Je le sais, je le sais, répondit le vieillard. *C'est pas ça* qui me fait de la peine. Mais... j'ai peur qu'il la maltraite?» Le capitaine avait *soudain* vieilli de dix ans. Il mourut peu de temps après.

ADJUTOR RIVARD.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*vint*: le passé défini; je *vécus*... nous *vécûmes*... le passé indéfini: j'ai *vécu*, etc.—*embossée*: rangée le long du quai où elle est fixée par des amarres à l'avant et à l'arrière.—*vermoulu*: moulu par les vers.—*éprouvait les manœuvres*: s'assurait que les *manœuvres* (cordages) étaient en bon état de service.—*erganeaux*: les anneaux de fer où sont attachés les cordages.—*haubans*: cordage qui consolident les mâts.—*carquées*: repliées, serrées contre les vergues qui les supportent.—*appareaux*: les pièces qui servent pour les travaux de force, comme la manœuvre des ancrés.—*il vint un jour*: exprimez autrement: *un jour vint*; le pronom *il* est ici impersonnel et ne remplace pas *capitaine*.—*s'y opposa*: expliquez le sens de *y*: à *cela*: c'est-à-dire à la vente de la goélette.—*patron*: signifie ici celui qui commande une embarcation.—*appareillage*: préparatifs pour le départ.—*cingla*: *cingler* ici est un terme de marine signifiant voguer dans une direction; dans ce sens la proposition *ers* suit toujours le verbe.—*tannées*: justifiez cette expression: le vent de la mer avait bruni et durci comme du cuir les joues du vieux marin.—*devriez*: faites conjuguer oralement quelques temps de ce verbe: dois, devons; dus, dûmes;

devrai, devrons; dû, due, dus; etc.—*vendue*: pourquoi au féminin? le compl. direct *l'* placé avant remplace *goélette* ou *elle*.—*sais*: donnez l'infiniif présent: *savoir*; le part. passé: *sau*; le part. présent: *sachant*; le futur simple: *saurai*, *saurons*; l'impératif présent: *sache*, *sachons*, *sachez*.—*C'est pas ça*: langage fautif cité à dessein; la correction demande *Ce n'est pas ça* (ou *ce-la*).—*soudain*: nature de ce mot? adjectif employé ici et très souvent pour *soudainement*; *soudain* employé comme adverbe exprime mieux la rapidité que *soudainement*.

ANALYSE

Tous les jours que le bon Dieu amenait, le vieux allait la voir.

Deux propositions:

PRINCIPALE: *le vieux allait la voir tous les jours.*

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE: *que le bon Dieu amenait.*

On pourrait dire à la rigueur que la complétive *détermine* les jours où le vieux allait voir la goélette. Mais puisqu'il n'y a pas de jours qui ne soient amenés par Dieu, elle n'est pas d'absolue nécessité pour le sens. On peut donc indifféremment appeler cette complétive *déterminative* ou *explicative*. Le pronom *la* de la principale n'est compris qu'après la lecture de ce qui précède la phrase.

1. Dans la principale on a:

SUJET: *Le vieux*

VERBE: *allait*.

COMPLÉMENTS: 1° pourquoi? (pour) *voir* qui? *la* (elle) 2° quand? *tous les jours*.

2. Dans la complétive on a:

Sujet: le bon Dieu

Verbe: *amenait*.

Compl. direct: *que* (les jours).

Le complément circ. *tous les jours*, etc., est mis en évidence par l'inversion qui le place en avant.

RÉCITATION

LE LIMAÇON ET L'ABELLE

Un limaçon disait l'autre jour à l'abeille:

«Dès le matin,

Sur ce jasmin

Ou bien sur la rose vermeille

Tu voltiges gaiement, puis tu viens t'y poser,
Et seul jusqu'au soir tu parais t'amuser.

Que ton sort est digne d'envie!

Hélas, malheureux limaçon,

Dans un jardin, dans la prairie

Ou dans une étroite maison,

L'hiver, l'été, bref, en chaque saison,

Partout je bâille et je m'ennuie.

Apprends-moi donc, dès aujourd'hui,

Comment tu fais pour éviter l'ennui;

Dis-moi ton secret, je te prie."

— "Oh! je vais te le confier;

A retenir, il n'est pas difficile:

Je travaille, et toujours je sais me rendre utile:

Voilà le vrai moyen de ne pas s'ennuyer.

MME DE LA FÉRANDIÈRE.

RÉDACTION

JOINDRE LES DEUX BOUTS

Il y a des gens qui trouvent vulgaire l'expression "*Joindre les deux bouts*". Trouvez-vous la chose vulgaire? Quelles qualités suppose-t-elle chez ceux qui y parviennent?

CANEVAS.—I. Sens de cette expression.—II. Elle n'est pas vulgaire.—III. Qualités qu'elle suppose.

DÉVELOPPEMENT

I. "Joindre les deux bouts" c'est savoir équilibrer son budget de telle sorte que jamais les dépenses n'excèdent les revenus.

II. Cette expression qui peut, à certains esprits étroits, paraître vulgaire, est pleine de sens pratique à l'égard de ceux à qui elle s'applique, non point une idée triviale, méprisable, mais au contraire suppose en eux des qualités relevées et éminentes.

III. Celui qui sait "joindre les deux bouts" a du caractère, de l'énergie. C'est un homme qui résiste à ses caprices, à l'entraînement du plaisir, souvent aux mauvais exemples. En face d'une dépense exagérée il sait, en la supprimant, accomplir un sacrifice; or, tout sacrifice, si minime qu'il soit, est une victoire de la volonté sur le moi égoïste.

Calculant par avance ce qu'il peut se permettre selon sa position, et coûte que coûte, n'allant pas au delà, il a de l'ordre, de l'économie, de la sagesse, de la prudence, de la réflexion,

toutes qualités supérieures.

"Il joint les deux bouts" ce brave ouvrier qui, avec un maigre salaire, doit nourrir une nombreuse famille: croyez-vous que cela n'implique pas pour lui et pour sa femme, une somme d'actes de vertu?

Cours supérieur

DICTÉE

LES VOLCANS

Les montagnes ardentes, qu'on appelle volcans, renferment dans leur sein le soufre, le bitume et les matières qui servent d'aliment à un feu souterrain, dont l'effet, plus violent que celui de la poudre et du tonnerre, a de tout temps étonné, effrayé les hommes, et désolé la terre. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue: cette large bouche à feu vomit des torrents de fumée et des flammes, des fleuves de bitume, de soufre et de métal fondu, des nuées de cendres et de pierres; et quelquefois elle lance à plusieurs lieues de distance des masses de rochers énormes, et que toutes les forces humaines réunies ne pourraient pas mettre en mouvement; l'embrasement est si terrible, et la qualité des matières ardentes, fondues, calcinées, vitrifiées, que la montagne rejette, est si abondante, qu'elles enterrent les villes, les forêts, couvrent les campagnes de cent et de deux cents pieds d'épaisseur, et forment quelquefois des collines et des montagnes, qui ne sont que des monceaux de ces matières entassées. L'action de ce feu est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit par sa réaction des secousses assez fortes pour faire trembler la terre, agiter la mer, détruire les villes et les édifices les plus solides, à des distances même très considérables.

BUFFON.

RÉCITATION

CHEZ NOUS

C'est une maison debout sur la plaine,
Petite maison à contrevents gris,

L'œil indifférent la remarque à peine,
 Pourquoi donc nos cœurs en sont-ils épris ? ...
 Un humble verger, des vignes, des treilles,
 Un parterre étroit de rosiers fous,
 Ce ne sont point là de grandes merveilles,
 Mais nous les trouvons pourtant sans pareilles,
 Puisque c'est chez nous!

La Vézère bleue aux eaux paresseuses,
 Dont tous les détours nous sont familiers,
 Murmure toujours des chansons berceuses
 Sous le rideau vert des hauts peupliers.

Des côteaux lointains la chaîne stérile
 N'a rien de sublime en ses contours fous,
 Les champs cultivés méprisent l'idylle,
 Il nous platt pourtant ce décor tranquille,
 Puisque c'est chez nous!

Les meubles ternis par un long usage,
 Les rideaux fanés par bien des soleils
 Parlent à nos cœurs un secret langage,
 Provoquent en nous d'émouvants éveils;
 Le vieux clavecin a des notes grêles,
 Qu'importe! son chant n'en est que plus doux!
 L'abat-jour banal est veuf de dentelles,
 Ces choses, nous les aimons telles quelles,
 Puisque c'est chez nous!

J'ai vu près des flots couronnés d'écume
 Des palais de marbre au fronton vainqueur;
 A tant de beauté l'âme s'accoutume,
 La douceur des cieus n'a point pris mon cœur...
 Mais quand je revois devant la rivière,
 Là-bas, mon toit bleu sur l'horizon roux,
 Je sens que des pleurs mouillent ma paupière...
 Pourquoi tant chercher le bonheur sur terre,
 Puisqu'il est chez nous!

S. VERGNIAUD.

COMPOSITION

SUJET À TRAITER

LE DEVOIR

Qu'est-ce que le devoir ?
 Comment faut-il remplir son devoir ?
 Quelle est la récompense de celui qui remplit
 son devoir ?

SUJET TRAITÉ

Le devoir est l'accomplissement de notre tâche journalière avec la pensée de l'accomplir pour l'amour de Dieu et en vue de notre bien futur.

Les devoirs ne sont pas les mêmes pour tous. Un médecin a comme tâche de soigner ses malades. Un malade, d'obéir à son médecin. Les parents doivent faire obéir leurs enfants, les enfants doivent l'obéissance à leurs parents, mais tous nous savons que nous avons un devoir à remplir, et que ce devoir ne doit jamais être négligé. C'est une vérité que tout enfant doit apprendre de fort bonne heure. Il faut qu'il s'habitue à penser que, même enfant et très petit enfant, des devoirs lui incombent, que ces devoirs sont absolus et qu'il ne peut s'y soustraire sans manquer à ce qu'il se doit.

Faire entrer cette pensée salutaire dans l'âme de tout enfant, est chose absolument nécessaire.

Le grand devoir de l'enfance est l'obéissance. Nous devons obéir, c'est certain, car nous sommes dirigés par nos parents et nos maîtres qui savent mieux que nous ce que nous devons faire. Cela paraît tout simple de n'avoir qu'à obéir, et cependant, pour certains enfants, ce n'est pas très facile. Nous sommes souvent entêtés, nous ne comprenons pas toujours nos intérêts, et nous aimerions à faire ce qui peut ne pas nous être favorable. Habitons-nous donc à obéir puisque c'est notre devoir.

Mais il ne suffit pas d'accomplir son devoir, il faut le faire gaiement, avec bonne volonté. Que dire d'un soldat qui *grognait* à l'exercice, ou qui répliquerait devant un ordre? Nous sommes tous ce soldat, nous devons obéissance passive à notre chef, et il ne nous est pas permis de murmurer sous les armes.

Si le devoir est quelquefois difficile à remplir, que de douceurs nous donne son accomplissement! Avec quel bonheur nous constatons que nous avons *fait* ce que nous *devions* faire! Il n'y a pas de joie plus douce et plus pure que celle donnée par l'accomplissement de notre devoir.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

DICTÉE

NE TOUCHEZ PAS AUX PETITS OISEAUX

C'est une vérité de tout temps reconnue, que rien n'a été créé inutilement; que tout, dans la grande harmonie de la nature, a sa raison d'être, et que les petits oiseaux, qui semblent faits seulement pour chanter le printemps et les fleurs, sont en quelque sorte nos pères nourriciers. Ce sont eux qui, par la guerre incessante et acharnée qu'ils font aux mille légions d'insectes invisibles, protègent les plantes et les fruits et leur permettent d'arriver à maturité: ce sont les anges gardiens de l'épi et du blé. Ne touchons donc pas aux petits oiseaux.

Les fermiers qui ont un peu observé savent avec quelle fécondité les insectes se reproduisent, leur multiplication a quelque chose de fabuleux. Une seule femelle de l'alcute dépose sur les épis de blé des paquets de larves, d'où le soleil et la pluie font sortir des myriades de petits insectes qui vivent à nos dépens: ces parasites mangent au moins chaque année le cinquième des produits agricoles. Si l'on parvenait à détruire ces régiments de rongeurs, on enrichirait l'agriculture de deux à trois cents millions.

A. DE PONTHEU.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Expliquez l'accord des participes passés et de la diétée.—A été créé, quelle espèce de verbe et pourquoi?—Pourquoi tout dans tout a sa raison et on sont-ils pronoms indéfinis?—Père nourricier, celui qui nourrit, entretient la famille.—Décomposez et expliquez incessant (incessamment).—Acharné, où il y a de l'acharnement, de la fureur.—Légion, chez les Romains un corps de troupe. Au figuré un nombre de personnes.—Décomposez les mots insectes, invisibles, agricoles.—Maturité, époque à laquelle les fruits deviennent mûrs.—Qu'appelle-t-on ange gardien? Se reproduire avec fécondité, se multiplier en grand nombre.—La fécondité du sol.—Fabuleux, qui se rapproche de la fable, difficile à croire (fable, fablier, fabliau, fabuliste)—Alcute: espèce de petits insectes qui vivent dans les grains dont ils dévorent l'albumen farineux.—Larve, premier état des insectes sous forme de ver, après la sortie de l'œuf. La chenille est la larve du papillon.—Myriade: quantité indéfinie et innombrable. Montrer que certains insectes sont parasites, c'est-à-dire vivent à nos dépens.—Plantes parasites—un parasite.—Rongeurs, classe d'animaux dont les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes. Pourquoi ces insectes sont-ils appelés rongeurs?—Les vers rongeurs.

ENSEIGNEMENT MENAGER

RÉCITATION

LA CHANSON DE L'AIGUILLE

O ma mignonne aiguille,
Ne nous quittons jamais;
Toute petite fille,
Tendrement je t'aimais;
Tu me disais: "Sois sage,
Ou je te pique au doigt!
Fais un gentil corsage:
Vois, ta poupée a froid.

O ma mignonne aiguille,
Veille sur moi toujours,
Donne à la jeune fille
Un précieux secours;
En voltigeant légère,
Aide mes chers parents;
Aide aussi la misère
De ceux qui vont pleurants.

O ma mignonne aiguille,
J'ai des chagrins parfois,
Pour une pauvre fille
Douce est alors ta voix,

Elle dit sans relâche:
"Travaille, grande sœur!

Qui fait son humble tâche
Goûte la paix du cœur".

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

TERRIBLE EFFET DE L'IVRESSE

Qu'est-ce que l'ivresse ?

Quand les boissons alcooliques arrivent à l'estomac, celui-ci se révolte; il cherche en quelque sorte à se défendre contre le poison. Une réaction s'opère et se fait sentir dans toutes les parties du corps; le sang s'échauffe et coule dans les veines avec une rapidité inaccoutumée, le cœur bat plus vite. Cette première sensation causée par l'ivresse naissante n'est pas toujours désagréable. Très souvent, on éprouve une espèce de bien-être; c'est une tentation terrible pour le buveur, qui, pour son malheur, se tient ce faux raisonnement: "En augmentant la dose, j'augmenterai le bien-être et le plaisir".

Mais alors la douce chaleur se change en un feu dévorant. L'ivresse commence. Les va-

peurs de l'alcool atteignent le cerveau et les idées du buveur s'en ressentent. Il chante, il parle comme un moulin à paroles, il veut montrer sa force et son adresse; encore un verre ou deux et il sera plus sage que Salomon, plus fort que Samson, plus riche que Crésus, il offrira le coup de l'amitié à tout le monde... à moins qu'il ne cherche à se battre et à briser les meubles. S'il continue à boire, si l'ivresse est complète, il deviendra comme l'animal privé de raison, il roulera dans un coin où il se réveillera malade, dégoûté de lui-même. A moins qu'il ne se réveille plus du tout.

Cela se voit souvent.

JEAN DES ÉRABLES.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1.—Le volume du soleil vaut 1280000 le volume de la terre et celui-ci vaut 49 fois celui de la lune. Combien le volume du soleil vaut-il de fois celui de la lune ?

Solution: $1280000 \times 49 = 62720000$ de fois le volume de la lune. *Rép.*

2.—Un bicycliste part d'une ville à 6 heures du matin et fait 15240 verges à l'heure; un autre part de la même ville à 7 heures du matin et fait 320 verges par minute; à quelle distance, en milles du point de départ, seront-ils à midi et demi; le second aura-t-il dépassé le premier, si oui de combien de verges, si non, de combien de verges sera-t-il en deça du premier ?

Solution: De 6 heures du matin à midi et demi il y a 6 heures 30 minutes.

6 heures 30 minutes = 360 minutes + 30 minutes = 390 minutes; le premier aura marché pendant 390 minutes à midi et demi.

De 7 heures du matin à midi et demi il y a 5 heures 30 minutes. 5 heures 30 minutes = 300 minutes + 30 minutes = 330 minutes.

$15240 \div 60 = 254$ verges par minutes, la distance parcourue par le 1er dans 1 minute.

$254 \times 390 = 99060$ verges, chemin parcouru par le 1er à midi et demi.

$99060 \div 1760 = 56$ milles 500 verges. *Rép.*

$320 \text{ verges} \times 330 = 105600$ verges, chemin parcouru par le deuxième.

$105600 \div 1760 = 60$ milles. *Rép.*

Le deuxième a parcouru 105,600 verges et le 1er 99060 verges. Donc le deuxième aura dépassé le premier de $105600 - 99060 = 6540$ verges. *Rép.*

3.—On a mélangé 84 livres de café à \$0.30 la livre, 60 livres à \$0.38 et 56 livres à \$0.40. Quel est le prix total et quel est le prix d'une livre du mélange ?

Solution:

$$\$0.30 \times 84 = \$25.20$$

$$\$0.38 \times 60 = \$22.80$$

$$\$0.40 \times 56 = \$22.40$$

$$\hline 200 = \$70.40$$

Les 200 livres de mélange valent \$70.40. *Rép.*

$\$70.40 \div 200 = \0.352 , prix d'une livre du mélange. *Rép.*

4. Un épicier a mélangé 4 livres de thé à \$0.60, 3 livres à \$0.70, 1 livre à \$1.10 et 2 livres à \$1.20. Quel est le prix total et quel est le prix d'une livre du mélange ?

Solution: $\$0.60 \times 4 = \2.40

$$0.70 \times 3 = 2.10$$

$$1.10 \times 1 = 1.10$$

$$1.20 \times 2 = 2.40$$

$$\hline 10 = \$8.00$$

Les 10 livres de thé valent \$8. *Rép.*

$\$8 \div 10 = \0.80 , prix d'une livre du mélange. *Rép.*

5.—Un industriel emploie 96 ouvriers, hommes et femmes; il y a 14 hommes de plus que de femmes; un homme gagne \$1.05 et une femme \$0.67 par jour; combien cet industriel paye-t-il de salaire pour une semaine de 6 jours de travail ?

Solution: $96 + 14 = 110$, le nombre d'ouvriers qu'il y aurait s'il y avait un égal nombre d'hommes et de femmes.

$110 \div 2 = 55$, le nombre d'hommes.

$55 - 14 = 41$, le nombre de femmes.

$\$1.05 \times 55 = \57.75 , le salaire des hommes pour 1 jour.

$0.67 \times 41 = 27.47$, le salaire des femmes pour 1 jour.

$\$57.75 + \$27.47 = \$85.22$, le salaire des 96 ouvriers pour 1 jour.

$\$85.22 \times 6 = \511.32 , le salaire des 96 ouvriers pour 6 jours. *Rép.*

6.—Une lingère emploie 2.5 verges de toile à \$0.28 la verge pour faire une chemise; la façon est estimée \$0.30. Quel bénéfice fera-t-elle en vendant une douzaine de ces chemises à \$1.30 la chemise ?

Solution: $\$0.28 \times 2.5 = \0.70 .

$\$0.70 + \$0.30 = \$1$, le coût d'une chemise.

$\$1.30 - \$1 = \$0.30$, le bénéfice sur 1 chemise.

$\$0.30 \times 12 = \3.60 , le bénéfice sur 1 douzaine. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1.—Les principales usines des États-Unis, de l'Allemagne et de la France produisent annuellement 8400 locomotives. La part des États-Unis est de $\frac{5}{7}$, celle de l'Allemagne est de $\frac{3}{7}$. Quelle est la part de chacun de ces pays?—Quelle est celle de la France ?

Solution: La part des États-Unis = $\frac{5}{7}$ de 8400 = $5 \times 1200 = 6000$. *Rép.*

La part de l'Allemagne = $\frac{3}{7}$ de 8400 = $3 \times 1200 = 3600$. *Rép.*

La part de la France = $8400 - (6000 + 3600) = 8400 - 9600 = 400$. *Rép.*

Autrement: $\frac{5}{7} + \frac{3}{7} = \frac{8}{7} = 1\frac{1}{7}$

$1\frac{1}{7} - 1 = \frac{1}{7}$

$\frac{1}{7}$ de 8400 = $1 \times 400 = 400$ locomotives, part de la France. *Rép.*

2.—Une poutre est enfoncée de $\frac{1}{3}$ de sa longueur dans la terre; les $\frac{4}{9}$ sont dans l'eau et il y a au-dessus de l'eau une longueur de .8 verge. Quelle est la longueur de cette poutre?

Solution: $\frac{1}{3} + \frac{4}{9} = \frac{3}{9} + \frac{4}{9} = \frac{7}{9}$ dans la terre et dans l'eau.

$\frac{8}{9} - \frac{7}{9} = \frac{1}{9}$ de la longueur au-dessus de l'eau.

$\frac{1}{9}$ de la longueur = 0.8 verge.

$\frac{1}{9}$ de la longueur = $\frac{0.8}{1}$

$\frac{8}{9}$ de la longueur = $\frac{0.8 \times 8}{1} = 0.4 \times 9 = 3.6$ verges. *Rép.*

3.—Le $\frac{1}{7}$ de ce que je possède, augmenté de \$25, vaut \$39. Combien ai-je?

Solution: $\frac{1}{7}$ de ce que je possède = $39 - \$25 = \14 .

$\frac{1}{7}$ de ce que je possède = $\$14 \times 7 = \98 . *Rép.*

4.—Deux ouvriers travaillant ensemble font $\frac{1}{15}$ d'un travail en une heure. Le premier travaillant seul, en ferait $\frac{1}{45}$ en une heure. Quelle fraction de l'ouvrage le deuxième fait-il en une heure. Combien d'heures mettrait-il seul à faire l'ouvrage?

$\frac{1}{15} - \frac{1}{45} = \frac{3}{45} - \frac{1}{45} = \frac{2}{45}$, la fraction de l'ouvrage que le deuxième fait en 1 heure. *Rép.*

$\frac{2}{45} = 1$ heure.

$\frac{1}{45} = \frac{1}{2}$ heure.

$\frac{1}{15} = \frac{1}{2} \times 45 = 22\frac{1}{2}$ heures. *Rép.*

5.—Un marchand a un troupeau de 325 moutons, qui lui coûtent \$7.20 chacun. Il vend les $\frac{2}{5}$ de son troupeau à \$7.80 le mouton. On demande combien il doit vendre chacun des autres pour réaliser un bénéfice de $\frac{3}{10}$ sur le prix d'achat.

Solution: $\$7.20 \times 325 = \2340 , le coût des 325 moutons.

$\frac{2}{5}$ de $\$2340 = 3 \times 234 = \702 , le bénéfice qu'il veut réaliser.

$\$2340 + \$702 = 3042$, la somme totale qu'il doit recevoir.

$\frac{3}{5}$ de 325 = $3 \times 65 = 195$ moutons vendus à \$7.80 par tête.

$\$7.80 \times 195 = \1521 , ce que rapporte la vente des 195 moutons.

$\frac{2}{5}$ de 325 = $2 \times 65 = 130$, moutons qui restent.

$\$3042 - \$1521 = \$1521$, ce que doit rapporter la vente des 130 moutons qui restent.

$\$1521 \div 130 = \11.70 . *Rép.*

6.—Les $\frac{3}{4}$, plus les $\frac{4}{5}$ plus les $\frac{5}{6}$, plus les $\frac{2}{7}$ d'un nombre valent 26. Quel est ce nombre?

Solution: $\frac{3}{4} + \frac{4}{5} + \frac{5}{6} + \frac{2}{7} = \frac{30}{40} + \frac{32}{40} + \frac{14}{40} + \frac{28}{40} = \frac{104}{40} = \frac{13}{5}$.

$\frac{13}{5} = 26$.

$\frac{1}{5} = \frac{26}{13}$

$\frac{1}{5} = \frac{26}{13} \times 5 = 2 \times 5 = 10$. *Rép.*

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc

1.—Quel est le plus avantageux, de placer \$16870 à 4.5%, ou d'acheter une propriété qui pourrait être louée \$759.50?

$\$16870 \times 0.045 = \759.15 , ce que rapporte le placement à 4.5%.

$\$759.50 - \$759.15 = \$0.35$. Il est plus avantageux de \$0.35 d'acheter la propriété.

2.—Un propriétaire possède une maison de \$18400 qui exige chaque année, en moyenne, \$200 de réparation. Combien doit-il la louer pour en retirer 4.5%?

Solution: $\$18400 \times 0.045 = \828 .

$\$828 + \$200 = \$1028$, ce qu'il doit louer la maison.

3.—Deux capitaux valant ensemble \$36000 rapportent annuellement, aux taux de 3% et de 4%, un intérêt total de \$1230. Quels sont ces deux capitaux?

Solution: \$36000 à 4% rapportent = $\$36000 \times 0.04 = \1440 .

$\$1440 - \$1230 = \$210$, cette différence de $\$210$ provient de la partie du capital placée à 3% au lieu de 4%.

$\$1$ placée à 4% rapporte $\$0.04$.

$\$1$ placée à 3% rapporte $\$0.03$.

$\$0.04 - \$0.03 = \$0.01$.

Pour chaque $\$0.01$ contenu dans $\$210$, il y avait $\$1$ placée à 3% au lieu de 4%.

$\$210 \div 0.01 = \21000 à 3%. *Rép.*

$\$36000 - \$21000 = \$15000$, le reste placé à 4%. *Rép.*

Autre solution: $\$36000$ à 3% = $\$36000 \times 0.03 = \1080 , l'intérêt si toute la somme avait été placée à 3%.

$\$1230 - \$1080 = \$150$, cette différence de $\$150$ provient de la partie du capital placée à 4% au lieu de 3%.

$\$150 \div 0.01 = \15000 à 4%. *Rép.*

$\$36000 - \$15000 = \$21000$ à 3%. *Rép.*

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

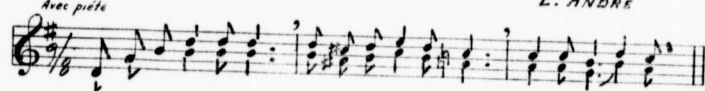
Une exposition antialcoolique scolaire et paroissiale

Du 27 avril au 5 mai, une intéressante exposition antialcoolique scolaire a eu lieu à l'École Saint-Jean-de-la-Croix, 21 rue Saint-Zotique, Montréal. Cette école est dirigée par les Clercs de Saint-Viateur. Le comité d'organisation avait pour président M. l'abbé J. Préfontaine, curé de la paroisse. L'exposition a été ouverte par Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal. Chaque jour il y eut des conférences avec démonstration *ad hoc*. Les élèves de plusieurs écoles de la ville ont visité cette exposition, dont il faut louer les organisateurs.

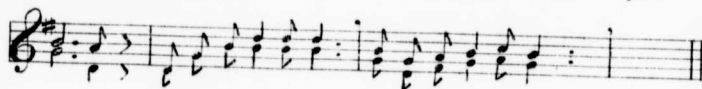
Le chant à la petite école

Pour le mois de Marie, nous croyons faire plaisir à nos petits chanteurs en leur offrant d'utiliser leurs voix pour chanter les jolis couplets par lesquels l'auteur invite toute la nature à bénir Marie. Ces couplets, au nombre de douze, comme les douze étoiles qui couronnent la Vierge, sont pleins de riche poésie, et l'air très simple sur lequel ils sont chantés peut encore en augmenter le charme, si l'on chante avec goût.

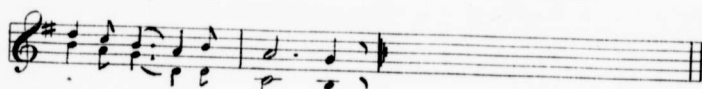
Il faudra, comme toujours, se bien pénétrer du sens avant d'entreprendre de chanter. Des explications de mots sont nécessaires: évidemment les enfants n'éprouveront aucun sentiment et ne pourront pas en mettre dans leur chant, s'ils ne savent, par exemple, ce que sont *globes d'or, champs d'azur, écueils, aigüons, zéphirs, volcans aux pics fumants, lincoüls, aigles, vautours, etc.....* Il y a aussi des inversions qu'il faut expliquer: *globes d'or enflammés aux champs d'azur semés* Nuages qui flotez *par la brise* emportés. . . . Prés, vallons et côteaüx où *paissent* les troupeaux. . . Quand tout sera compris, on s'exercera à chanter à *l'unisson* (tout le monde chantant la note supérieure), ou bien à *deux parties* (quelques voix plus graves chantant la note inférieure sans écraser la première partie qui doit dominer un peu). Lorsqu'il n'y a qu'une note, elle est pour les deux parties. La mesure à 9-8 se compose de 3 temps avec *trois croches* ou la valeur pour chaque temps. Comme il est indiqué en tête du morceau, il faut chanter avec *piété*, d'un mouvement modéré, bien contenu et sans lenteur. Si l'on n'y prend garde dès le début les chanteurs seront portés à ne tenir qu'un temps sur la deuxième syllabe de Marie, alors qu'il faut soutenir cette syllabe durant deux temps. On pourra ne chanter que les couplets 1, 9, 10, 11, 12; mais nous les avons tous donnés, parce qu'ils sont tous beaux.

BÉNISSEZ MARIE !*Avec piété**E. ANDRÉ*

1. Dans vos accords divins. O chœur des Séraphins, Bénissez Ma-



rie Du ciel brillante cour. Dans vos concerts d'amour,



Bénissez Mar. — e !

— 2 —

— 5 —

— 8 —

Mondes créés de Dieu,
En tout temps, en tout lieu,
Bénissez Marie!
Globes d'or enflammés,
Aux champs d'azur semés,
Bénissez Marie!

— 3 —

Géants voisins des cieux,
Monts aux sommets neigeux,
Bénissez Marie!
Volcans aux pics fumants,
Dans vos sourds grondements
Bénissez Marie!

— 6 —

Aigles fendant les airs,
Vautours en nos déserts,
Bénissez Marie!
Fauvettes et pinsons:
Gais chanteurs des buissons,
Bénissez Marie!

— 9 —

Écueils battus des flots,
Grève aux plaintifs échos,
Bénissez Marie!
Nuages qui flotez
Par la brise emportés,
Bénissez Marie!

— 4 —

Blancs frimas des hivers,
Linceuls de l'univers,
Bénissez Marie!
Mystérieuses voix
Gémissant dans les bois,
Bénissez Marie!

— 7 —

Nature à ton réveil,
Premiers feux du soleil,
Bénissez Marie!
Prés, vallons et côteaux
Où paissent les troupeaux,
Bénissez Marie!

— 10 —

Souffles des aquilons,
Vents, zéphirs, tourbillons,
Bénissez Marie!
Tempête au sein des mers,
Tonnerre, foudre, éclairs,
Bénissez Marie!

Lis aux chastes couleurs,
Rose, reine des fleurs,
Bénissez Marie!
Épis dorés des blés,
Vigne aux raisins gonflés,
Bénissez Marie!

Derniers rayons du jour,
En mourant tour à tour,
Bénissez Marie!
Et quand s'éteint le bruit,
Silence de la nuit
Bénissez Marie!

— 11 —

Enfants au front joyeux,
 Dans vos ris et vos jeux,
 Bénissez Marie!
 Le soir et le matin,
 Chantez ce doux refrain:
 Bénissez Marie!

— 12 —

Vieillards aux cheveux blancs,
 Aux pas lourds et tremblants,
 Bénissez Marie!
 Sentant vos jours finir,
 Avant de mourir,
 Bénissez Marie!

H. NANSOT,
Inspecteur d'écoles.

L'école des Hautes études commerciales

EST AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Par un arrêté en conseil du 31 mars dernier, ratifié le 6 avril par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur, l'affiliation de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal est devenue un fait accompli. C'est à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique que l'École des Hautes Études a été placée sous l'égide de notre grande Université canadienne-française et catholique. C'est un événement qui fera époque dans l'histoire de l'enseignement en notre province.

Cette réunion de l'École des Hautes Études à l'Université Laval a été solennellement fêtée le jeudi 16 avril, par une belle manifestation à l'École affiliée même.

Les représentants de l'Université, du Gouvernement, les autorités Religieuses de la province ainsi que le corps professoral de l'École se sont rencontrés pour la visite de l'institution.

Étaient présents: Son Honneur le Lieutenant-gouverneur; NN. SS. P. Bruchési, archevêque de Montréal; P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec; J. Emond, de Valleyfield; P. Larocque de Sherbrooke; F. Cloutier, des Trois-Rivières; H. Brunault, de Nicolet; F.-X. Brunet, de Mont-Laurier; G. Forbes, de Joliette; H.-O. Chalifoux, de Sherbrooke; G. Gauthier, de Montréal; Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka. Le gouvernement était représenté par MM. les ministres J. Décarie, H. Mercier et N. Pérodeau. L'Université Laval était représentée par Monseigneur Dauth, vice-recteur, par les doyens des Facultés, Sir Horace Archambault, juge en chef de la province de Québec, de la Faculté de Droit; le docteur E.-P. Lachapelle, de la Faculté de Médecine et président de l'École de Médecine comparée; E. Marceau, président de la corporation de l'École Polytechnique; docteur E. Dubeau, président de la Corporation de l'École de Chirurgie Dentaire; J. Contant, de l'École de Pharmacie. Le révérend P. Bournival, représentait le provincial des Jésuites; le R. M. C. Troie remplaçait le supérieur du Séminaire de S.-Sulpice; M. F. Pauzé, président de la Chambre de Commerce de Montréal, représentait ce corps.

Le conseil d'administration était représenté par le président, M. Isaïe Préfontaine, le secrétaire-trésorier, M. Honoré Mercier, M. J. Contant et M. A.-J. de Bray, principal de l'École.

Parmi le personnel enseignant l'on remarquait aussi M. W.-H. Atherton, M. l'abbé A. Desrosiers, M. E. Fontaine, M. l'abbé O. Gauthier, MM. H. Laureys, C. Manseau, Edouard Montpetit, R. Sugars et plusieurs autres.

Dans l'amphithéâtre avaient aussi pris place les soixante élèves qui fréquentent actuellement l'École des Hautes Études Commerciales.

Des discours furent prononcés par M. Isaïe Préfontaine, président du conseil d'administration de l'École, par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur LeBlanc, par Monseigneur Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, par Nos SS. Bruchési, archevêque de Montréal et Roy, archevêque de Séleucie.

La guerre

19 avril.—Aucun événement définitif à mentionner. Dans les Dardanelles les flottes franco-anglaises semblent dans l'expectative; dans l'est, les Russes avancent toujours, mais, ils n'ont pas encore atteint les plaines de la Hongrie ni envahi la Prusse; dans l'ouest, les alliés *grignotent* lentement mais sûrement les lignes allemandes. On attend avec hâte le grand coup que le vaillant Joffre doit frapper.

La guerre semble inévitable entre l'Italie et l'Autriche.

Les Anglais auraient perdu depuis le mois d'août 1914, 139,347 hommes.

Au sujet de la neutralité du Saint Siège durant la guerre, l'*Observatore Romano* publie un judicieux article, dont nous détachons les lignes suivantes:

"La neutralité dans l'idée du Siège Apostolique, c'est la recherche, en théorie et en pratique, de la paix parmi les nations. Cette neutralité n'enlève pas au Saint-Siège l'idée de la nécessité de la guerre pour des raisons de justice violée par tel ou tel État, telle ou telle nation. Et même dans ce cas le Saint-Siège, s'il n'est pas appelé par les contendants d'accord entre eux, à décider de quel côté se trouve la justice, reste neutre vis-à-vis d'eux. Cependant il veille toujours, afin que, sous prétexte de guerre ou d'état de guerre, on ne porte pas atteinte aux droits et à la liberté de l'Église dont le Pape doit rendre compte à Celui qu'il représente sur la terre. Parce que si les droits de l'Église sont lésés ou diminués, les droits des nations également sont plus exposés à être violés ou à être défendus avec une ardeur brutale".

26 avril.—Les Allemands ont tenté un grand effort en Belgique, non loin d'Ypres. A ce combat, qui a eu lieu à Langemarck, les soldats canadiens se sont particulièrement distingués. Ils ont contribué, au prix de lourdes pertes, à empêcher les ennemis d'enfoncer les lignes des alliés. Sa Majesté George V a envoyé un message au Gouverneur-Général du Canada, exprimant son admiration pour la brave tenue des Canadiens à Langemarck.

Bibliographie

LES LOIS DE DÉFENSES LAIQUES (EN FRANCE) ET L'ACTION DES CATHOLIQUES DEPUIS 35 ANS, par Fénelon Gibon, secrétaire de la Société générale d'Education et d'Enseignement. Paris, 1914. Remarquable étude, thèse complète et documentée sur la "crise scolaire en France avant la guerre". C'est une œuvre utile qui montre la tyrannie de la législation scolaire de France vis-à-vis des catholiques. Une statistique claire et précise indique que le gouvernement ne peut ignorer l'école libre, maintenue par les catholiques dans un admirable élan de liberté.

Nous recommandons cette brochure à ceux qui aiment à se tenir au courant des choses scolaires de la mère-patrie. En vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec. Prix 10 sous; franco 12 sous.

MONSIEUR BARIL, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE.—LES Trois-Rivières, 1915. Par *Une Ursuline* des Trois-Rivières. Jolie plaquette consacrée à la mémoire de feu Monseigneur Baril, et contenant l'éloge funèbre du regretté prélat par S. G. Monseigneur Cloutier.

UN LIS DU PARTERRE DE SAINTE URSULE.—PAR *Une Ursuline* des Trois-Rivières, Montréal, chez Beauchemin, 179 rue St-Jacques—1914. C'est la vie de Sœur Marguerite-Marie, née Louise Marie Couillard, morte, encore novice, en 1912. C'est un petit volume précieux par tout ce qu'il renferme de beau et d'édifiant, et dont nous conseillons la lecture aux jeunes filles.

LA RÉPONSE, revue mensuelle d'apologétique populaire, publiée sous la direction de M. l'abbé Duplessy: Prix de l'abonnement: France, 3 fr.; étranger, 4 fr. *Sommaire du numéro de février 1916.* Journal apologétique de la guerre.—La Pape et la guerre: 1° Réflexions préliminaires. 2° L'allocution consistoriale. 3° La prière pour la paix. La prière des enfants.—Foi et

crédulité.—Les chaînes de prières, etc., etc. Un numéro spécimen sera envoyé *gratis et franco* à toute personne qui en fera la demande à M. Téquy, libraire, 82, rue Bonaparte, Paris-VIe.

HISTOIRE DU CANADA, (COURS SUPÉRIEUR).—Un beau volume in-octavo de 634 pages, orné de 69 gravures, dont 33 portraits hors texte et 31 cartes historiques, avec table analytique, etc.

“Conçue dans un esprit impartial et catholique, écrite dans un style clair, comme il convient, contenant tous les détails d'érudition qui peuvent intéresser sur les points de notre vie nationale, cette *Histoire* est encore par ses divisions, ses caractères gras indiquant et résumant les faits, une œuvre éminemment didactique”.—*Le Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, novembre 1914.

Prix: BROCHÉ: \$1.25 l'exemplaire, \$12.00 la doz. PERCALINE: ornement noir: \$1.50 l'exemplaire, \$15.00 la doz. PERCALINE, ornement doré, grand format, beau papier, pour récompenses: \$1.75 l'exemplaire, \$18.00 la doz.

Ajouter 18 sous pour envoi par la poste, dans la province de Québec.

Adresse: LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, 44, rue Côté, Montréal.

EXCELLENTS MANUELS. Sous ce titre, nous lisons dans *L'Action Sociale*, du 11 février, 1914: “Bien qu'un peu en retard, retard nécessité par le désir d'en prendre connaissance par le détail, nous tenons à signaler et à recommander à nos lecteurs, surtout à ceux qui sont dans l'enseignement, les deux excellents manuels de philosophie publiés l'an dernier, par un professeur très estimé, frère des Écoles Chrétiennes, de Montréal.

Le premier volume de 166 pages in-12, comprend un “PRÉCIS DE LOGIQUE ET D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE” et le second 100 pages in-12, contient un “PRÉCIS DE PHILOSOPHIE MORALE”, le tout écrit en français à l'usage des élèves et des professeurs des collèges et des couvents.

Après avoir lu ces deux ouvrages, dont la doctrine sûre à reçu l'approbation de l'autorité ecclésiastique, on est surpris de voir l'abondance de matière condensée en ces deux “PRÉCIS”, qui disent tant de choses et fournissent une réponse solide à tant de problèmes, surtout en ce qui touche la philosophie morale.

Le précis de Logique renferme sommairement les notions fondamentales du sujet et l'exposé en est très clair et très bien ordonné. Ces notions sont complétées avantagement par l'histoire de la philosophie, qui couvre une soixantaine de pages seulement, mais qui donne des développements suffisants aux principaux chefs d'école. Inutile de dire que l'auteur, puisqu'il est approuvé par l'autorité compétente et loué par d'excellents juges, s'attache aux solides doctrines scolastique et thomiste, tout en faisant voir qu'il possède bien les théories des adversaires qui rejettent à tort la scolastique et même S. Thomas.

Dans la philosophie morale, plus développée que la logique et l'histoire de la philosophie et d'une portée pratique plus immédiate, l'auteur a su condenser une abondante matière qui s'étend jusqu'aux problèmes les plus actuels.

Après avoir posé nettement et solidement les principes fondamentaux de l'éthique, la fin et la moralité des actes humains, après avoir défini la loi, le droit et le devoir, il aborde l'exposé et le développement sommaire du droit naturel.

Cette partie de la philosophie morale sera utile, vu les nombreuses notions qu'elle donne, non seulement aux élèves, mais aussi à tous ceux qui ont besoin ou d'apprendre ce qu'ils ne peuvent décemment ignorer, ou de ré-apprendre ce que le temps leur a fait oublier.

Sur la famille, sur la société religieuse et sur les relations de ces sociétés entre elles, le digne fils de S. Jean-Baptiste de la Salle donne la vraie doctrine et il en fait l'exposé et la démonstration avec des développements suffisants pour produire la lumière et donner des convictions éclairées.

Voilà un travail qui sera utile à bien des étudiants plus ou moins jeunes, un travail qui fait honneur au Mont-Saint-Louis, où l'auteur professe avec distinction, un travail modeste d'apparence, mais riche de bonne science philosophique, que nous sommes heureux de recommander à tous ceux de nos lecteurs auxquels il convient.”

Prix: Précis de logique et d'histoire: \$6.00 la douzaine, 55 centins l'exemplaire.

Prix: Précis de Philosophie morale: 30 centins l'exemplaire.

Adresse: LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, 44, rue Côté, Montréal.

MANUEL DU CATÉCHISTE.—Un fort beau volume sur la méthodologie de l'enseignement de la religion, enrichi d'un Bref de Pie X. Livre admirable à tout point de vue et d'une valeur pédagogique considérable.

Prix: 90 centims—franco \$1.00.

Adresse: LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, 44, rue Côté, Montréal.

ABRÉGÉ DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE:—Excellent cours d'apologétique à la portée de tous.

Prix: 65 centims—franco, 80 centims.

Adresse: LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, 44, rue Côté, Montréal.

Ouvrages choisis

En vente à la librairie Garneau, rue Buade, Québec.

Abbé F. de LAMENNAIS: *Le Guide de la Jeunesse*. 15e édit. In-16 de 315 pages. Prix: 20 sous. L'ouvrage contient d'abord un petit traité apologétique de 78 pages: *La Religion démontrée*, de Jacques Balmés;—puis l'*Abrégé de l'Histoire sainte*, de Bossuet;—ensuite le *Guide de la Jeunesse*, de l'abbé F. de Lamennais: conçu sous la forme d'entretiens entre Jésus-Christ et son disciple, ce petit traité ascétique s'appellerait tout aussi bien l'Imitation de la jeunesse; il comprend 6 chapitres traitant successivement: 1° Des dangers du monde dans le premier âge; 2° de la vraie fin de l'homme; 3° de la fidélité aux devoirs; 4° de la confession; 5° de la communion; 6° de la dévotion à la sainte Vierge, aux saints patrons et aux saints Anges;—enfin, l'ouvrage se complète par un recueil de prières usuelles empruntés pour la plupart aux écrits de Fénelon. Ce petit-chef-d'œuvre devrait être entre les mains de tous nos jeunes gens.

Abbé E. DUPLESSY: LE PAIN DES PETITS.—Explication dialoguée du Catéchisme T. I. *Le Symbole des Apôtres*. 6e édition, entièrement revue et adaptée au texte du nouveau catéchisme de la province de Paris. 1 volume in-12 illustré, de 260 pages. Prix: 2 francs.

Le pain des petits? Et pourquoi pas des grands?... Il nous semble que tout catéchisme, ayant à mettre la vérité religieuse à la portée de n'importe qui, n'aura qu'à gagner en se servant de cet ouvrage ou le polémiste bien connu a déployé toute sa science, son talent, et son zèle infatigable. C'est élégamment imprimé, illustré de nombreuses gravures et pratique.

Abbé FLICHE: *Les Apprêts du beau Jour de la Vie*. Suite d'Entretiens entremêlés de Comparaisons et d'Histoires intéressantes pour les enfants de la Première Communion. In-18, 470 pages. Prix: 30 sous; relié toile: 45 sous.

Voici un petit ouvrage que l'on voudrait voir dans les mains de tous les enfants qui se préparent au grand jour de leur première Communion! Dans une série d'instructions, entremêlées de comparaisons et d'histoires intéressantes, l'auteur montre aux enfants l'importance de ce grand acte et l'influence profonde qu'il exerce sur notre vie. Un charme exquis se dégage de cette lecture si pleine de simplicité et d'abandon. L'auteur a saisi le vrai moyen d'agir efficacement sur la jeunesse, en cherchant à intéresser en même temps qu'à lui fournir la plus pure et la plus saine doctrine. Cet ouvrage sera très utile aux Catéchistes, aux prédicateurs qui ont à parler aux enfants, et il pourra faire un grand bien dans les familles. Nous n'avons pas à faire de réclame en faveur de ce travail; sa trente-quatrième édition fait son éloge.

Le Salut assuré par la Dévotion à Marie. Témoignages et exemples. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 de XII-188 pages. Prix: 20 sous.

Nous apprenons de l'auteur anonyme que toute sa pensée tient dans ce texte abrégé de saint Hilaire: "Devotus Mariae nunquam peribit", en faveur duquel il cite, avec les Pères et les docteurs de l'Église, les saints et les mystiques, ajoutant à cette "masse de témoignages", de nom-

breux exemples. Ce qui rend plus louable encore le zèle de l'érudit et savant écrivain à nous inculquer une vérité si consolante pour les âmes de bonne volonté, c'est qu'il ne néglige pas de rappeler aux pécheurs qu'il faut y puiser l'espérance et le désir de la conversion, et non la présomption si funeste à tant de faux dévots. (*Etudes Religieuses.*) *

L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES CATHOLIQUES, traduit de l'anglais, par le P. A. Posette, S.J. Publié à Paris, chez Perni & Cie.

Voilà un véritable traité d'éducation. L'auteur, Janet Erskine Stuart, Supérieure générale d'une grande Congrégation vouée exclusivement à l'éducation des filles, a abordé son sujet de haut, par les principes, et se pose nettement sur le terrain catholique.

Voici le sommaire de ce superbe ouvrage dont nous recommandons la lecture aux éducatrices, religieuses ou laïques, et aux Principaux des écoles normales: La religion—Le caractère, sa formation, son importance.—La philosophie catholique.—La vie pratique.—Les leçons et les jeux.—Les mathématiques, exercices physiques et naturelles.—L'étude de la nature.—La langue maternelle.—Les langues vivantes.—L'histoire.—L'art.—Les manières et la politesse.—L'éducation supérieure des femmes.—Conclusion.

Dans nos Ecoles normales

Le 15 avril, à Rimouski et le 16 du même mois à Valleyfield, d'intéressantes séances pédagogiques ont été données par les élèves-institutrices. A Rimouski, au cours de la séance, Mgr F.-X. Ross a traité de "la discipline en classe" et à Valleyfield, M. l'abbé Sabourin, a continué son sujet: "étude de Psychologie pédagogique." Dans la livraison de septembre, nous aurons l'avantage de publier le travail de Mgr Ross.

Une lettre pastorale sur l'agriculture

S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, vient de publier une lettre admirable sur l'agriculture. Noble origine de l'agriculture, sa grandeur, sa beauté; la désertion des campagnes; le respect dû à l'agriculture, sages conseils: tous ces points sont traités avec une élévation d'idées et un sens pratique qui font du mandement du vénérable évêque de Valleyfield un document de la plus haute importance.

Nous reproduirons cette lettre pastorale dans notre revue.

S. G. Monseigneur Blais

Les 4 et 5 du présent mois, on a célébré avec éclat, à Rimouski, le 25^e anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais, 2^e évêque de Saint-Germain-de-Rimouski.

Nous formons des vœux pour que ce vénéré pasteur soit conservé longtemps encore à l'affection de ses diocésains.

Retraites fermées pour les institutrices et autres jeunes filles

A QUÉBEC

Des exercices de retraites fermées pour les jeunes filles auront lieu cette année chez les RR. SS. de St Joseph-de-Saint-Valier, de Québec.

Le 1er de ces exercices commencera le lundi 19 juillet à 8 h. du soir et se terminera le vendredi suivant au matin. Les retraitantes sont attendues le 1er jour vers 7½ heures.

Les retraitantes qui suivront, s'il y a lieu, commenceront de même chaque semaine, le lundi soir, pour finir le vendredi matin. On devra se faire inscrire à l'avance car le nombre des places est limité.

Pour toutes informations, s'adresser au Couvent de St-Joseph, 70 Chemin Ste-Foy, Québec.

A MONTRÉAL

1ère: du 2 au 6 juillet.

2e: du 9 au 13 juillet, pour les institutrices.

3e: du 16 au 20 juillet.

4e: du 23 au 27 juillet, pour les institutrices.

AVIS: Les retraitantes devront arriver pour le premier exercice lequel aura lieu à 4 hrs du soir.

On devra se faire inscrire à l'avance, car le nombre des places est limité.

Le dernier jour, l'exercice de clôture aura lieu assez tôt pour permettre de prendre les trains de la matinée.

S'adresser au Couvent de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, près Montréal.

Ce que les Canadiens français d'Ontario réclament de par le droit historique et constitutionnel

Le *Droit* d'Ontario, au nom de de la minorité d'Ontario, publiait ce qui suit le 10 février dernier:

“Les Canadiens français d'Ontario veulent:

1.—Le respect de leurs droits sur l'éducation de leurs enfants dans les écoles qu'ils soutiennent de leurs deniers.

2.—L'enseignement efficace des deux langues officielles du Canada pendant tout le cours primaire dans les écoles ou classes fréquentées par leurs enfants.

3.—Le groupement par école ou par classes des élèves à qui les parents veulent faire apprendre les deux langues officielles du Canada.

4.—Des instituteurs capables d'enseigner les deux langues officielles du Canada pour prendre la direction des écoles ou classes fréquentées par les enfants dont les parents exigent l'enseignement du français et de l'anglais.

5.—Leur part des subventions votées chaque année par l'Assemblée législative.

6.—L'inspection unique, catholique et franco-anglaise des écoles séparées fréquentées par leurs enfants.

7.—L'inspection unique et franco-anglaise des écoles publiques fréquentées par leurs enfants.

8.—L'octroi des brevets aux instituteurs et institutrices bilingues qui ont passé avec succès les examens exigés par le Ministère de l'Instruction publique.

Livres de prix

LA LIBRAIRIE LANGLAIS, rue Saint-Joseph, Québec, recevra son importation de “Livres de récompenses” comme d'habitude, et les prix seront à peu près les mêmes que l'an dernier.

Retraite fermée pour les instituteurs

Une retraite fermée pour les Instituteurs aura lieu à la Villa St-Martin, à l'Abord-à-Plouffe, du jeudi soir, 1er juillet, au lundi matin suivant.

Ceux qui voudront prendre part à ces pieux exercices sont priés d'envoyer leur nom à M. J.-A. Lecompte, 475 rue Garnier, Montréal, ou au Père Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, comté de Laval.

On peut obtenir tous les renseignements désirés à l'une ou l'autre de ces adresses.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ARRÊTÉS EN CONSEIL

(D'après la "Gazette Officielle" de Québec)

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE D'ÉCOLES

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en Conseil en date du 12 mars 1915, a nommé monsieur Argyle Garnier, commissaire et président des Commissaires d'écoles pour la municipalité de Lac Windigo, dans le comté d'Ottawa.

ABOLITION D'UNE COMMISSION SCOLAIRE

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 mars courant, 1915, a aboli la corporation des syndics d'écoles de Rivière Beaudette, dans le comté de Soulanges, parce que cette commission a laissé écouler une période d'au moins sept ans sans avoir d'écoles en activité.

ANNEXION À UNE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 12 mars courant, 1915, a annexé à la municipalité scolaire de Normandin, comté du Lac-St-Jean, les lots Nos 1 à 30 inclusivement des rangs, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du canton Girard.

ÉRECTION D'UNE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil, par arrêté en date du 24 mars, 1915, a érigé en municipalité distincte, sous le nom de Étroits du Lac Long, tout le territoire sui-

vant qui n'est pas organisé, dans le comté de Témiscouata, savoir:

Les rangs X et IX en entier du canton Botsford; les rangs VIII et VII du même canton, depuis le lot No. 24 inclus jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick; le rang VI en entier du même canton; le rang I du canton Paekington, depuis le lot No. 9 inclus jusqu'au lot No 33 inclusivement; le rang II du même canton, depuis le lot No 9 jusqu'au lot No 43 inclus; le rang III du même canton, depuis le lot No 9 inclus au lot 43 inclus; les rangs I, II, III en entier du canton Robinson.

DÉLIMITATION D'UNE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil par arrêté en date du 24 mars courant, 1915, a détaché de la municipalité scolaire de Port-Daniel-ouest, dans le comté de Bonaventure, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Port-Daniel, savoir:

1. La partie de terrain comprise entre les Nos 144 à 173, (Nos 18, 19, 20, 21, 22, Z, et le banc, plan du département des Terres), rang ouest du Havre;

2. Les Nos 705 à 706 du même cadastre (Nos V et Y rang V du plan);

3. Les Nos 785, 786 et la partie connue sous le nom de "Les prés" (Marches) rang VI, (Nos 18, 19, 20 et 21 du plan rang VI);

4. No 21, rang VII, même cadastre, et a annexé tout ce territoire à celle de Port-Daniel est, même comté.